

# La Revue Nationale

Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

PARAISANT LE 20 DE CHAQUE MOIS

---

Le crédit agricole . . . . .	T.-A. Brisson	173
Lorsque mon coeur . . . . .	Albert Dreux	188
Les bocufs . . . . .	Sylva Clapin	189
Neutralité des Acadiens . . . . .	Placide Gaudet	199
Une image de saint Jean Baptiste . . . . .	* * *	207
Pour le 24 juin . . . . .	* * *	208
Les livres nouveaux . . . . .	Alphonse Désilets et Pierre-J. Dupuy	209

---

Rédaction et administration:  
296, RUE SAINT-LAURENT  
Montréal

Abonnement annuel: \$1.00.

La livraison (chez les dépositaires): 15 sous.

Les abonnements à la *Revue Nationale* commencent invariablement au 1er janvier. — Pour tout changement d'adresse, accompagner la demande de 5 sous en timbres-poste. — La revue canadienne-française au plus fort tirage.

# LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1834

Grand aumônier: Monseigneur l'Archevêque de Montréal.

Président général: Victor Morin, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques

1er Vice-président général: V.-E. Beaupré, L.C., professeur, 676, rue Saint-André.

2e Vice-président général: J.-B. Lagacé, professeur, 836, rue Saint-Hubert

Secrétaire général: Guy Vanier, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.

Trésorier général: Joseph Hurtubise, courtier, 2, place d'Armes.

Directeurs: L'hon. L.-O. David, sénateur, 391, rue Saint-Hubert; — Tho-

mas Gauthier, courtier, 11, place d'Armes; — l'hon. F.-L. Béique,

sénateur, 740 Sherbrooke ouest; — Victor Doré, professeur, 214,

rue Berri; — J.-V. Desaulniers, courtier en immeubles, 1, rue

Saint-Laurent; — Arthur Courtois, notaire, 35, rue Saint-Jacques;

J.-Emile Loranger, commis, 547, rue du Grand-Tronc.

Chef du Secrétariat: Emile Miller, bureau 1, Monument National.

Corporations filiales de la Société: la Caisse Nationale d'Economie — la Caisse de Remboursement — le Monument National — la Société Nationale de Fiducie.

La Revue Nationale est publiée à l'imprimerie Adj. Menard,  
29, rue Saint-Vincent, Montréal.

## La "STRATHCONA"

COMPAGNIE D'ASSURANCE—INCENDIE  
(Édifice Versailles)

90, rue Saint-Jacques,

Montréal

Cette compagnie essentiellement canadienne-française a été organisée en 1908, avec une charte provinciale, et opère dans la province de Québec seulement.

Capital autorisé - - - - - \$500,000.

Capital souscrit - - - - - 300,000.

(par au-delà de 400 Notaires qui agissent aussi comme ses agents.)

Capital payé - - - - - \$120,000.

DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT

Cette compagnie n'est pas contrôlée par la "Canadian Fire Underwriters Association".

A.-A. MONDOU, N.P.

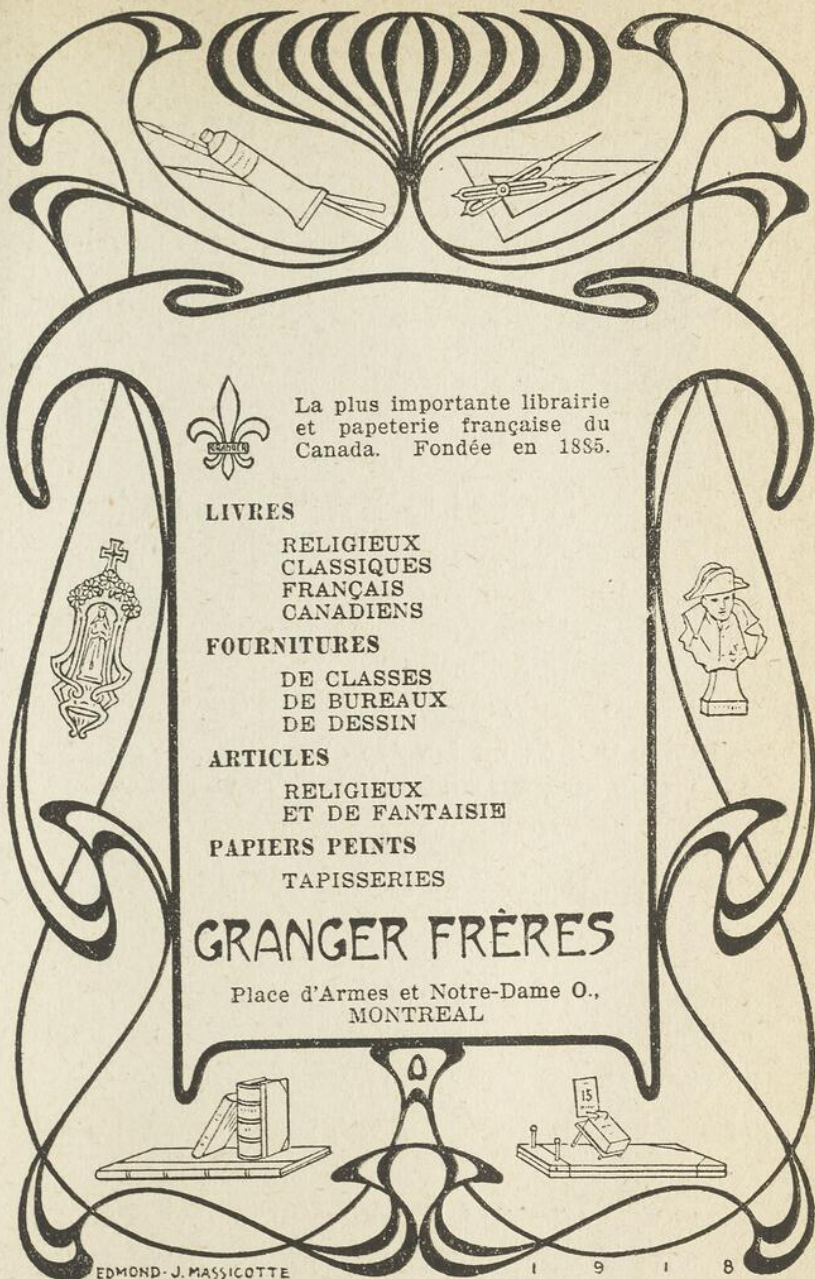
J. MARCHAND

Président

Sec.-Trés.

et Gérant-Général

Nous invitons les Institutions religieuses et les Fabriques  
à demander notre tarif spécial.



La plus importante librairie  
et papeterie française du  
Canada. Fondée en 1885.

**LIVRES**

RELIGIEUX  
CLASSIQUES  
FRANÇAIS  
CANADIENS

**FOURNITURES**

DE CLASSES  
DE BUREAUX  
DE DESSIN

**ARTICLES**

RELIGIEUX  
ET DE FANTAISIE

**PAPIERS PEINTS**

TAPISSERIES

**GRANGER FRÈRES**

Place d'Armes et Notre-Dame O.,  
MONTREAL



EDMOND-J. MASSICOTTE

1 9 1 8

# Canadiens français

Il n'est pas nécessaire d'aller dans l'Ouest

Mais en plein centre canadien-français, que vous soyez artisan ou millionnaire, nous pouvons meubler complètement votre maison.

Notre magasin est le plus grand du genre dans tout l'est du Canada, et la **MAISON N.-G. VALIQUETTE** est une maison canadienne-française.

Si vous le désirez, nous vous ferons des termes faciles qui n'épuiseront pas votre bourse.

## A NOS SALONS "PATHÉ"

Nous avons toujours en magasin  
30,000 disques  
"Pathé"



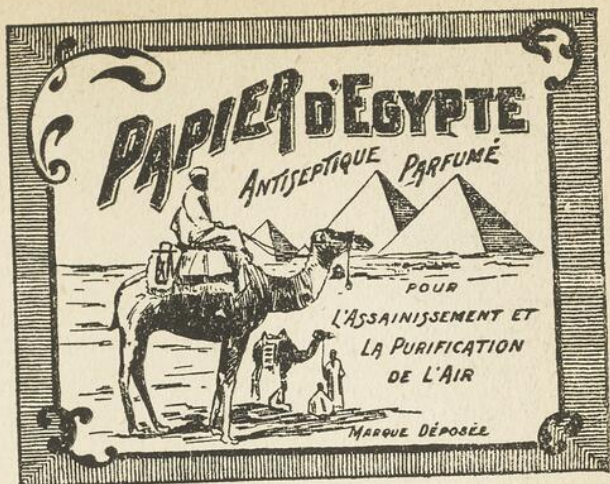
ainsi qu'un assortiment complet de  
**PATHEPHONES**  
de \$60 à \$1200

Nos salons Pathé sont à votre disposition. Venez y entendre les grands artistes de l'Opéra et de l'Opéra Comique de Paris.

Comparez le Pathé aux autres phonographes.  
Jugez-le au mérite.

**PAPAS**, vous devez à votre famille de la distraire: apportez un Pathéphone et un opéra complet à la campagne.

**M. G. Valiquette**  
LIMITÉE  
471-477 RUE STE. CATHERINE EST



10 sous le cahier ; \$1.00 la boîte de 12 cahiers.

En vente dans toutes les pharmacies, librairies, etc.

**LA COMPAGNIE DE MUSIQUE "CHAMPION"**

Instruments de Musique de toutes sortes,  
 Musique en Feuilles, Machines à Coudre, etc.

— Au comptant ou à crédit —

Réparation de Gramophones, Pianos, Violons,  
 Mandolines, Etc.

764, STE-CATHERINE EST, près Panet

Tél. Est 5340

**MONTREAL**

Tél. Est 8050

**WM GAUTHIER ET CIE**

POLISSEURS ET REMBOURREURS DE MEUBLES

463, RUE ONTARIO EST

**MONTREAL**

Phone Est 7432

En cas d'urgence:

Atelier et Bureau:

455-455a, ONTARIO EST

**H.-A. BROUSSEAU, Enregistré**

F.-X.-O. LEVERT, gérant

Record de trente années, sous une nouvelle administration  
 CHAUFFAGE, COUVERTURE, PLOMBERIE, GAZ, REPARATIONS  
 Personnel compétent et licencié à LA PLOMBERIE MODERNE



**A.-J. LELIEVRE**

**Marchand de fourrures**

**150, rue Saint-Denis    Tél. Est 3521**

**MONTREAL**

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai reçu les modes nouvelles pour la saison prochaine.

Il est de votre intérêt de placer votre commande de bonne heure, afin d'avoir un grand choix.

Et voici le temps de songer à emmagasiner vos fourrures pour la saison d'été.

Espérant qu'il vous plaira de m'accorder vos commandes, je puis vous assurer qu'elles recevront ma meilleure attention.

## ELLE A TRIOMPHÉ DE L'ÉPREUVE

L'année 1918 a été la plus extraordinaire de toute l'histoire des compagnies d'assurance-vie. Aux réclamations accumulées par quatre longues années de guerre, sont venues s'ajouter celles causées par la terrible épidémie de grippe espagnole.

Ces deux fléaux ont éprouvé l'existence de la **COMPAGNIE D'ASSURANCE SUN LIFE DU CANADA**, et elle en est sortie consciente plus que jamais de sa force et de sa solide organisation.

A la fin de 1918, l'**ACTIF** de la **SUN LIFE** était de \$97 620 378.

Son **SURPLUS** à la même date était de \$8 027 378.

Si vous recherchez une police d'assurance de tout repos, transigez avec

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUN LIFE DU CANADA**

**Siège Social: Montréal**

**T.-B. Macaulay, président**

# Nouveautés

---

Si vous êtes anxieux de trouver définitivement la solution du problème du coût élevé de la vie, achetez à notre établissement. Vous éprouverez un sentiment de légitime fierté et de satisfaction en magasinant ici, car chaque achat représente une économie sensible. Peu importe l'article que vous désiriez, nous l'avons à un prix économique. Les prix les plus bas prévalent en tout temps, cependant la qualité supérieure subsiste quand même. Nous voulons plaire, tous nos efforts tendent vers cet idéal.

Malgré la rareté des tissus de toute sorte, notre assortiment ne le cède en rien à celui des années précédentes.

Nous avons une grande variété d'étoffes à robes et à costumes, soies et velours de tout genre et pour tous les goûts; doublures de toutes les couleurs, bref nous avons ce qu'il vous faut.

Visitez notre rayon de la mercerie, nous avons des valeurs qui sauront vous intéresser.

**L.-N. MESSIER**

**MARCHAND DE NOUVEAUTÉS**

**847-849-851, AVE MONT-ROYAL EST**

**Tél. Bell St-Louis 3460**

## Canadiens français,

Le temps n'est plus, d'un patriotisme de discours.

Il nous faut maintenant un patriotisme d'action.

Savez-vous bien quelle action éminemment patriotique constitue la pratique constante de

### L'ÉCONOMIE ?

Avez-vous songé qu'en prenant l'habitude de l'économie, vous vous rendez service à vous-même ainsi qu'à votre race?

## LA BANQUE D'ÉPARGNE

de la Cité et du District de Montréal

vous invite cordialement à venir lui confier vos économies, quelque petites qu'elles soient; elle vous réserve toujours le meilleur accueil et vous donne la sécurité la plus certaine.

**A.-P. LESPERANCE,**  
Gérant général.

# LA BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874

Capital autorisé . . . . .	\$10,000,000
Capital versé, Fonds de réserve . . . . .	7,800,000
Total de l'actif . . . . .	57,000,000

## DIRECTEURS:

MM. J.-A. Vaillancourt, président  
l'hon. F.-L. Béique, vice-président  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner,  
Beaudry Leman, gérant-général  
Yvon Lamarre, inspecteur

**SIÈGE SOCIAL: 112, rue S.-Jacques, MONTREAL**  
**Bureau Principal: 95, rue S.-Jacques**  
F.-G. Leduc, gérant  
120 SUCCURSALES ET 85 AGENCES AU CANADA  
42 BUREAUX DE QUARTIERS

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque, sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an. La Banque émet des LETTRES DE CREDIT, CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, — ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, — achète des TRAITES sur les pays étrangers, — vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde, — prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

## BANQUE PROVINCIALE

### DU CANADA

Constituée en corporation par le Parlement, en juillet 1900

Capital autorisé: \$2,000,000.00 — Capital versé et surplus au 31 décembre 1916: \$1,700,000.00 — Actif total: au-delà de \$21,600,000.00

**SIÈGE CENTRAL: 7 et 9, place d'Armes, Montréal, Canada**

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Sir Hormisdas LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.  
Vice-Président: M. W. F. Carsley, capitaliste.  
Tancredè Bienvenu, administrateur de la Lake of the Woods Milling Co.  
M. G.-M. Bosworth vice-président du Canadian Pacific Ocean Service Limited.  
l'hon. Némèse Garneau, C.L., Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.  
M. L.-J.-O. Beauchemin, de la Librairie Beauchemin Ltée.  
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.

#### BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité, à savoir:

Président: Sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., Ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.  
Vice-Président: l'hon. Narcisse Pérodeau, N.P., ministre sans portefeuille du Gouvernement provincial, administrateur Montreal Light Heat & Power Co.  
M. S.-J.-B. Rolland président de la Cie de Papier Rolland.  
84 bureaux dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toute somme depuis une piastre (\$1.00) seront acceptés au département d'Epargne. Intérêt alloué: 3 p.c. sur dépôts d'Epargne.  
La Société Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

*La Librairie Notre-Dame achète au comptant et au maximum de leur valeur commerciale les livres, lots de livres et bibliothèques.*

*Nous nous rendons à domicile pour l'achat des bibliothèques et des lots de livres importants qui nous sont signalés.*

## Librairie Notre-Dame

Phone Main 7767

28, rue Notre-Dame ouest

MONTREAL



La Marque ALLIGATOR est pour le consommateur, la meilleure garantie de qualité et de valeur. Avant d'acheter, assurez-vous si la marque se trouve sur vos harnais, malles, sacs de voyage, etc.

## LAMONTAGNE LIMITÉE

338, RUE NOTRE-DAME OUEST

BLOC BALMORAL

MONTREAL

# LE CRÉDIT AGRICOLE

## SA NÉCESSITÉ

“La force et le bonheur d'un Etat consistent non à avoir beaucoup de provinces mal cultivées, mais à tirer de la terre qu'on possède tout ce qu'il faut pour nourrir un peuple nombreux.” Fénelon.

On prétend que la “grande guerre” est finie, que les oeuvres de paix doivent avoir maintenant une légitime prééminence; on s'empresse de suggérer à cor et à cri mille mesures diverses de reconstruction et de réparation; chacun s'époumonne à clamer aux autres son plan favori, à lancer son petit ballon; l'effervescence est à son comble et l'on ne sait plus à qui prêter l'oreille. Pourtant, l'observateur attentif constate que personne n'agit, qu'eux-mêmes nos parlements, qui sont la plus haute expression des volontés populaires, s'entendent à des discussions académiques, ou bien, chose beaucoup plus grave, à des querelles de religion, de race ou de parti. On s'agite, on crie, et rien qui vaille ne s'accomplit.

*Vox et praeterea nihil*, comme dirait le poète.

Pour revenir aux données de la froide raison, il faut bien admettre que la guerre n'est pas finie, pas plus la grande que la petite, qui sévit chez nous plus dangereuse en un sens; qu'à voir s'élever le coût de la vie et parallèlement la dette nationale; qu'à entendre gronder la clameur des masses exaspérées par une gêne voisine de la misère, nous ne cessons d'être entraînés vers des horizons inconnus, peut-être vers un abîme sans fond, plus proche que la plupart ne pensent, et qu'enfin nous demeurons impuissants en face d'une situation plus sombre, plus angoissante que jamais elle n'est apparue.

## NÉCESSITÉ ET MOYENS DE RÉAGIR

Alors se pose la question : comment devons-nous résister à l'orage, que faut-il tenter pour parer au danger ? Quel devoir spécial impose au groupe franco-canadien pareille situation ? La réponse se présente claire et lumineuse : un long passé, fait de luttes incessantes pour notre survie, nous commande bien haut de rester fidèles à nos traditions religieuses et nationales, à notre langue et à nos affections, à demeurer nous-mêmes, enfin, par le caractère et les aspirations. Et tout cela par les moyens que la divine providence a mis à notre disposition, j'entends l'exploitation de l'héritage légué par les aïeux, le développement de nos ressources naturelles et plus spécialement encore l'occupation, le peuplement de nos vastes territoires par la colonisation agricole, suivant des méthodes rationnelles, scientifiques, économiques, etc., telles que suggérées par l'évolution remarquable qui s'accomplit de nos jours en fait de culture.

Ah ! l'on ne courre aucun risque à s'engager, comme mesure d'après guerre, dans des efforts résolues vers une production croissante, suivant un programme vraiment progressif : l'attitude en sens inverse est plutôt à craindre. Voilà donc posée la question de fond, qu'il est urgent de résoudre sans plus tarder, parce qu'avant tout, pour assurer notre existence, il faut d'abord pourvoir au "pain quotidien", lequel nous est donné par la bonne terre canadienne proprement travaillée.

## CHIFFRES EFFARANTS

Dans les circonstances actuelles et pour la même raison, l'abandon de cette terre est pour nous une calamité, un malheur irréparable, puisqu'en elle repose notre principale force comme entité distincte. Il y a longtemps qu'on l'affirme, devez-vous penser in petto, mais les faits de chaque jour démontrent à l'évidence qu'on ne saurait jamais trop répéter

une vérité aussi essentielle, car nous n'en sommes pas encore parvenus à la faire entrer dans la pratique usuelle.

Depuis soixante ans, le mouvement de dépopulation des campagnes s'accuse comme suit d'après les recensements officiels, de décade en décade :

1871—	population urbaine	19.5%	;	population rurale	80.5%
1881—	—	—	22.8	—	— 72.2
1891—	—	—	29.2	—	— 70.8
1901—	—	—	39.8	—	— 60.2
1911—	—	—	48.4	—	— 51.6

Et ça continue rondement, il n'y a pas d'erreur.

N'est-il pas étrange d'avoir à constater que la masse des "Canadiens" ne s'emeuve qu'en face d'un danger immédiat, imminent... et encore! Les ravages journaliers de la mortalité infantile, de la peste blanche, de l'avarie laissent le plus grand nombre indifférent. Les coups redoublés, les avanies, les rebuffades humiliantes, qui pleuvent sur notre race en ces derniers temps, ne réveillent qu'une élite très restreinte. Les éléments dangereux, qui sèment à pleines mains le socialisme sous sa forme la plus pernicieuse, ont leurs coudees franches au sein de notre métropole, dans laquelle s'est engouffré plus du tiers de la population du Québec. Il ne s'agit pas ici de prévisions, de menaces éventuelles, mais de faits concrets, patents et d'une importance telle qu'ils commandent l'action énergique, incessante des bons citoyens. Serions-nous donc en train de perdre le sens de la conservation? Aurions-nous si peu de souci du prix de l'existence, de notre vie nationale et individuelle?...

D'autre part, il est bien superflu d'insister longuement sur la nécessité de maintenir et d'accroître au maximum notre production agricole, qui fournit le plus important volume de matière première à la consommation domestique comme à l'exportation étrangère, lorsque, d'après des admissions quasi officielles, la guerre va nous laisser le poids d'une dette de deux billions de piastres à supporter,—en ce pays, on

ne compte que par piastres,—ce qui représente, pour une population de huit millions d'âmes, une charge capitalisée de \$250 et une charge annuelle en intérêts seuls de \$12.50 par tête. Vieillard comme enfant au berceau, prolétaire comme capitaliste, tous devront cette somme, mais tous ne pourront la solder. A ce compte, on en verra de dures avant longtemps et je réitère l'assertion qu'il deviendra superflu de prêcher la surproduction agricole: l'expérience nous le démontrera de cuisante façon et tout le monde comprendra facilement. Simple leçon de choses, voit-on.

En attendant, pour sortir du trou, la vieille routine, les procédés désuets ne suffiront plus à la tâche. Ainsi que je l'ai déjà fait entendre, une prompte évolution s'impose absolument au cultivateur de demain.

J'ai prôné ailleurs la nécessité "d'industrialiser" et de "commercialiser" l'agriculture canadienne. Par logique reconduction et comme complément des deux, s'offre à notre étude son organisation financière, qui nous amène naturellement à étudier aussi l'institution d'un crédit agricole connexe.

"Enfin! nous arrivons au vif du sujet". A l'étude de la question même, je dis "oui", mais à la réalisation bienfaisante de l'idée, "pas encore".

#### CRÉDIT AGRICOLE A FONDER

Depuis un quart de siècle au moins, les amis de l'oeuvre colonisatrice, qui n'est que la première phase de l'évolution agricole, s'évertuent vainement à supplier les "compétences et responsabilités" en officice de s'intéresser à la fondation d'un crédit agricole dans le Québec. N'a-t-on pas vu un corps public, censé représenter expressément les intérêts des cultivateurs en cette province, demander par résolution à un ministre d'ajourner l'étude du problème jusqu'après la fin de la guerre, de façon que, le moment de s'en servir étant venu, on n'eut pas même l'ombre d'un crédit agricole au service des colons? Or, pour certaines gens, pour les profiteurs

de la guerre en particulier, la fin des hostilités n'apparaît pas encore à l'horizon. Peut-être aussi voulait-on donner au trust de l'argent, qui n'est pas un mythe, mais une réalité saisissante et et redoutable, la chance de se consolider à loisir en étendant ses tentacules dans nos campagnes les plus reculées...

Ce qui veut dire qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour poser la question, cette fois, de manière à provoquer enfin une solution définitive, qui doit être mûre, il semble, depuis longtemps.

En effet, sans parler des Etats-Unis, notre province est la seule, — comment peut-elle avoir raison contre toutes les autres, — qui ne possède aucune institution de crédit agricole régulièrement organisé. Il est vrai que les bonnes âmes s'en consolent aisément à entendre répéter sans cesse que notre Québec est en tête de toutes ses soeurs confédérées et que rien ne manque au fonctionnement de sa machine agricole.

Parmi les optimistes qui s'illusionnent sur l'excellence de notre organisation agricole, rangeons les tenants, — peut-être sont-ils de bonne foi, — de l'idée que les banques ordinaires ou les caisses populaires, mieux connues sous le nom de caisses Desjardins, suffisent actuellement aux desiderata des opérations et entreprises des agriculteurs. Leur erreur est complète et dangereuse. Sauf à entrer plus tard dans plus de détails, j'affirme ici que les banques régulières n'ont pas la faculté de faire des prêts à long terme, sur hypothèque et à des taux relativement bas. J'admets que, sur autorisation, elles ont fait des prêts, dans l'Ouest, aux cultivateurs en besoin, mais ces derniers ont dû payer parfois jusqu'à 12 et 15% d'intérêt sur des capitaux drainés dans les provinces de l'Est et acceptés en dépôt par ces banques au taux de 3% d'intérêt. De fait, elles tiennent plus à recevoir leurs dépôts qu'à leur avancer le capital nécessaire à l'expansion agricole.

De leur côté, les caisses populaires, telles qu'on les voit fonctionner aujourd'hui, ne possèdent ni les fonds propor-

tionnés aux besoins, surtout dans les paroisses débutantes, ni la puissance de rayonnement qui pourrait les rendre utiles aux colons, même dans les endroits où elles ne sont pas encore formées. Elles sont de leur nature "paroissiales" exclusivement. De sorte que les anciennes paroisses ne peuvent aider les nouvelles comme il conviendrait. Chose plus grave encore, les banques, pas plus que les caisses Desjardins, n'ont le pouvoir de garantir aux prêts consentis un emploi strictement "agricole", alors que cette faculté est le propre des "crédits" du genre. Pas de sanction légale possible sur ce point.

Au demeurant, rien ne favorise mieux le succès du colon "agriculteur", qu'il ne faut pas confondre avec le colon "forestier" ou homme de chantier, que ce contrôle de l'emploi des fonds empruntés; et j'ajouterai que rien ne profite davantage au pays lui-même, qui voit assurée par là l'extension de son domaine cultivé aussi bien que l'accroissement des produits de ce dernier en céréales, animaux de ferme, produits laitiers, etc., en richesse publique en un mot.

Sans doute, en étendant les pouvoirs des banques, pouvoirs dont il ne leur plaît pas toujours d'user, ainsi que le fait a été signalé dans l'Ouest encore, de même qu'en modifiant les lois qui régissent les caisses populaires ou de Desjardins, on obtiendrait un crédit agricole quelconque. Mais depuis si longtemps qu'on en parle, que le public le réclame, pourquoi n'agit-on pas et ne procède-t-on que par voie d'ajournement, s'il m'est permis de rappeler un exemple fameux entre tous? Vingt ans après le congrès de colonisation de Montréal, celui de l'A. C. J. C., tenu à Saint Hyacinthe, réclamait l'établissement d'un crédit agricole dans notre province, en suggérant à cette fin la fédération des caisses Desjardins pour obtenir plus de capital disponible en faveur des jeunes paroisses. Qu'est-il résulté de tout cela? Qu'ont fait les partisans comme organisme de crédit agricole de ces institutions d'épargne, si recommandables par ailleurs? Attendent-ils que le dernier des colons ait disparu?

En présence d'une apathie aussi profonde, d'un abandon aussi manifeste de nos plus chers intérêts nationaux, présents et futurs, vis-à-vis d'une cause sacrée, il y a lieu de redouter le jugement de l'histoire sur l'attitude déplorable de la classe dirigeante en ce pays.

Le crédit agricole est indispensable à tous les cultivateurs dignes de ce nom, qu'ils soient riches ou pauvres.

J'excepte, bien entendu, la catégorie des rentiers ou autres "amateurs", qui ne tiennent pas compte de la dépense encourue, ou des bénéfices éventuels, mais s'adonnent par agrément aux occupations de la terre.

On a dit et répété, non sans raison, que l'agriculture est véritablement une industrie, la première, en fait, de nos industries nationales. Eh! bien, à l'exemple de toutes les industries solidement organisées, elle exige, pour sa mise en oeuvre et son bon fonctionnement, les trois éléments essentiels, qui sont la matière première, le travail ou main-d'oeuvre et le *capital*. On a dit et prouvé que l'exploitation de la terre canadienne par les vieilles méthodes ne rapportant guère plus qu'une moyenne de 3%, rendement considéré comme insignifiant et de nature à expliquer presque seul l'abandon de nos campagnes, il est absolument nécessaire d'évoluer en organisant un meilleur mode d'exploitation de la ferme.

Il s'en suit que des capitaux abondants et d'obtention facile sont indispensables pour opérer telle transformation dans les anciennes paroisses, même aux cultivateurs en moyens, lesquels, à l'instar des industriels et des commerçants bien posés, ont besoin de crédit au cours de leurs opérations.

A fortiori, dans les régions de colonisation où tout est à faire et le colon généralement pauvre, le capital, le crédit agricole est-il strictement indispensable.

Les vieux procédés administratifs comme individuels doivent également disparaître à moins qu'on ne veuille mar-

cher à une faillite complète de tout le système, si tant est qu'il en existe un, et provoquer une crise sociale sans exemple dans le pays, car, dans le problème agricole, se trouvent engagés les intérêts généraux de la société entière. Suivant une expression populaire, nous touchons au bout de notre "ruban". Il faut évoluer.

C'est à tort qu'on attribue le malaise actuel uniquement à la guerre et qu'on espère le voir disparaître avec elle. Le mal existait auparavant et ne fait qu'empirer. Il résulte surtout du défaut d'équilibre entre nos forces économiques mal dirigées et conduites sans égard aux besoins publics. Quoique riche en ressources naturelles, notre jeune pays subit trop souvent des crises inexplicables à l'observateur superficiel. Il a fallu des épreuves bien sérieuses pour faire ouvrir les yeux et ramener le monde au sens de la réalité. Qui peut même affirmer qu'il y soit tout à fait revenu? Un avenir prochain nous le démontrera.

Outre son effet financier, l'existence d'un "crédit agricole" produira des résultats tout aussi bienfaisants par son contrôle sur la conduite même du colon. Elle le sauvera de la fréquentation des "chantiers", qui le force à laisser sa ferme au temps où sa présence est le plus utile. Elle le protégera contre les entreprises hasardeuses et trop souvent ruineuses dûes à son inexpérience en l'assujettissant à des méthodes d'affaires beaucoup plus faciles à inculquer au colon débutant qu'au vieux routinier, qui prétend tout connaître. En se rendant compte, il deviendra forcément économe et réussira plus vite à fonder un foyer stable et à se créer une position honorable dans le société, ce qui est l'idéal cherché dans tout système de colonisation bien conçu.

#### DOUBLE EXPLICATION NÉCESSAIRE

Afin d'éviter toute équivoque ou méprise relativement au genre de colonisation dont il s'agit ici, je tiens à déclarer que c'est de la colonisation "agricole" tendant à la production agricole et non pas de la colonisation "forestière", li-

mitée à l'exploitation du bois. Entre les deux, la différence est énorme; et cependant, grâce à la confusion des noms, on a souvent masqué la détresse de la première par l'état de prospérité de l'autre, qui est incontestablement l'une des industries les plus puissantes du Canada (1). Sans doute, il ne peut être question d'instituer un crédit en faveur de cette dernière, qui commande elle-même à la haute banque et peut s'assurer toutes les complaisances de la part de ceux avec lesquels elle transige. On prête toujours aux riches, c'est entendu.

Non, le but cherché est d'assurer l'indépendance économique du vrai colon terrien, de cette classe incomparable de défricheurs, qui compte peu de millionnaires, mais possède le rare mérite d'ouvrir les voies à la civilisation française et catholique en ce pays.

Allons-nous prétendre longtemps encore faire de la colonisation sérieuse par l'entremise de gens très méritants, il est vrai, mais le plus souvent dépourvus d'entraînement professionnel agricole; d'une main-d'oeuvre constamment raréfiée par les exigences de l'industrie forestière, dont les gages élevés constituent une attraction irrésistible; enfin par de pauvres diables auxquels on a enlevé tous les moyens d'existence au début d'une entreprise qu'on veut bien qualifier "d'héroïque"? Pour être juste, j'admets qu'on pousse, à l'occasion, la générosité jusqu'à proclamer "apôtres" les braves gens qui se dévouent à l'encouragement d'une oeuvre reconnue comme essentielle à l'avenir des "canadiens", mais au succès de laquelle la charité et les aumônes individuelles *doivent suffire!*

Telle est, en effet, la mentalité du jour. Et je n'hésite pas à dire qu'une société qui comprend ainsi son intérêt le plus vital est engagée dans une voie fausse et contraire à ses destinées...

---

1 Les manufacturiers de pulpe et de papier expédient journellement sur le marché américain pour une valeur de \$200 000. Ils font des affaires d'or, grâce à une protection intelligente.

Nous avons plus haut parlé de la désertion des campagnes. En toute loyauté, une distinction importante est nécessaire. Il faut préciser que dans une large proportion, cette désertion n'est que relative et momentanée pour ainsi dire; que le cultivateur n'abandonne pas définitivement son état en même temps que la terre natale, mais ne fait que passer de sa province à une autre, ou au pays voisin. En nombre considérable, nos défricheurs québécois vont fixer ailleurs leurs pénates, prennent d'autres fermes, par exemple dans l'Ontario, où ils jouissent d'un crédit agricole, dans l'Ouest canadien, où 160 arpents de terre leur sont accordés gratuitement, ou même aux Etats-Unis de l'Est, où ils s'installent sur des fermes dans des conditions plus favorables qu'ils n'en peuvent trouver ici. Ils continuent d'y exercer leur profession tout à côté de nous, ce qui n'est guère flatteur pour nous.

C'est ainsi que, par une organisation défectueuse du travail agricole, nous contribuons, inconsciemment, il est vrai, à la dispersion du principal groupe français en Amérique, à l'affaiblissement de la ruche mère, qui bientôt ne sera plus capable de fournir des essaims vigoureux aux autres colonies en formation. Ce résultat menace déjà de se produire du côté de l'Ouest canadien, où des groupes de nos compatriotes attendent vainement des renforts et végètent dans une cruelle incertitude.

#### REACTION POSSIBLE

Une autre conclusion ressort de cette mise au point: à savoir que le fléau de la désertion du sol n'est pas aussi incurable qu'on le croit généralement et que certaines de ses causes peuvent être enrayerées par des moyens appropriés. Essayons de faire le jour sur cet aspect de la question.

A des représentations respectueuses faites par la Commission d'agriculture et de colonisation de la Société S.-Jean-Baptiste à un personnage éminent, et par ailleurs très dévoué aux intérêts agricoles, il répondait en toute franchise:

... "J'attirerai votre attention sur l'écart qu'il y a entre le "salaire payé à un ouvrier dans les villes et le revenu qu'un "cultivateur peut tirer de sa terre à la campagne... Aussi "longtemps que les manufacturiers pourront payer à leurs "ouvriers des salaires de \$5 à \$10 par jour et au-delà, nous "aurons de la difficulté à diriger notre population vers la "terre et le défrichement."

Est-il vraiment nécessaire d'attendre que l'équilibre désiré se rétablisse de lui-même? Mais, pas du tout. Il s'agit précisément, en vue de guérir le mal, de travailler à faire disparaître cet "écart", ce contraste déprimant, qu'il signale avec raison entre les conditions économiques défavorables, dans lesquelles se débat la classe rurale de chez nous, et celles plus ou moins avantageuses au fond, qui régissent la vie des villes, ou même des campagnes où se dirigent les "déserteurs", plus particulièrement l'Ontario et le Nord-Est américain, émigration d'un nouveau genre, mais bien visible, cette année, dans les districts au sud du Saint-Laurent.

Travailler à implanter, partout où il y a chance de réussite, des industries agricoles ou semi-agricoles, qui retiendraient la population en payant de bons salaires aux travailleurs et en réalisant des bénéfices aux actionnaires; développer encore et toujours notre industrie laitière, source de richesse inépuisable, dont le rendement au dire d'experts serait facile à doubler; pousser à l'amélioration complète de la voierie; favoriser la diffusion des commodités de la vie comme les systèmes d'aqueduc, d'électricité, comprenant téléphone, télégraphe, etc.; organiser et intensifier la production du sol tout en embellissant la propriété; créer enfin une émulation de bon aloi entre ruraux et citadins au point de vue bien-être et richesse, telle est, il semble, l'impulsion à donner au début d'une ère nouvelle.

Trop souvent, par malheur, on endort nos bonnes gens de campagne, sans compter les autres, en leur débitant des louanges plus ou moins méritées. Quand on est parfait, il ne reste guère à faire. Que de fois, entre autres, nous en-

tendons répéter avec complaisance que le Québec bat l'Ontario sous le rapport du progrès agricole. C'est une prétention que les faits et les chiffres n'appuient pas sur toute la ligne. Ainsi, notre industrie laitière, notre orgueil, est inférieure en production, de \$9 045 997 pour le dernier exercice à celle de l'Ontario. La quantité du beurre l'emporte de \$2 470 283 dans Québec, mais le fromage d'Ontario a rapporté \$11 516 280 de plus.

En fait de voies ferrées, le Québec ne possède que 4 733 milles de ligne, tandis que l'Ontario en compte 11 320, soit près des deux tiers en plus.

Voilà deux facteurs importants de la prospérité d'une province pour lesquels il serait osé de proclamer notre supériorité, même si l'on tient compte du léger surplus de population existant en faveur de l'Ontario.

Inutile de porter la comparaison sur d'autres points, sur la production des viandes de boucherie, des conserves alimentaires et de la motoculture, par exemple: le procédé confirmerait davantage notre défaite.

Je ne mentionne ces choses, veuillez le croire, pour la simple satisfaction d'humilier qui que ce soit ou de déprécier notre province comme entité dans la confédération. Le but que je poursuis est plus élevé. Je voudrais, — combien sincèrement! — convaincre gouvernants et gouvernés, dirigeants et dirigés, producteurs et consommateurs, tous ceux que cela concerne enfin, qu'il serait possible avec un peu de volonté de diminuer, sinon de faire disparaître complètement, "l'écart" cité plus haut, d'atténuer la plaie béante de l'exode des nôtres, dont gémissent les vrais patriotes et de reprendre notre essor dans le progrès.

Est-il au-dessus de nos forces d'égaliser, tout bonnement, — j'admets qu'on pourrait faire davantage, — ce qui s'accomplit en Ontario ou ailleurs pour inaugurer une exploitation plus payante, quoique moins pénible de la terre? Notre production laitière ne pourrait-elle atteindre et dépasser même celle de nos émules ontariens? Est-il absolument

impossible de procurer, en terre et en capital, les secours donnés aux colons de l'Ontario et de dispenser nos voisins de nous enlever les nôtés? Je le crois... Il s'agit surtout, répétons-le, de le vouloir fermement. Nous avons prêté des millions pour le triomphe d'une démocratie... lointaine, dont nous attendons l'avènement. Faisons un effort pour trouver un peu du capital qui doit servir à mieux traiter la "grande amie" et nous-mêmes par suscroît.

#### CONSTITUTION ET ORGANISATION D'UN CRÉDIT AGRICOLE

Disons d'abord que la forme coopérative l'emporte à plusieurs points de vue. A noter spécialement son efficacité comme agent éducateur de l'épargne, du bon ordre en affaires, de la confiance en soi, de l'excellence du support mutuel et de l'esprit public en général, toutes qualités qu'on retrouve aux caisses Desjardins. Le crédit agricole est établi maintenant à peu près partout. Un volume entier suffirait à peine à énumérer ses diverses formes et leurs ramifications. Il me serait agréable d'indiquer sommairement les quelques essais tentés par les gouvernements provinciaux ou l'autorité fédérale au Canada, mais le cadre de ce travail ne le permet pas.

Je fais exception toutefois pour la prime offerte aux soldats retour d'outre-mer, qui seraient disposés de s'établir sur des fermes. C'est bien, au fond, un véritable crédit agricole qu'on leur accorde, pourvoyant avec soin à l'emploi de l'argent pour des fins agricoles. Ce crédit est même assez élevé pour induire les hommes sérieux à s'en prévaloir. Cependant des informations précises vont à dire que le nombre de ceux qui penchent de ce côté est plutôt restreint. Nos soldats sont-ils revenus totalement "déracinés"? Les agents préposés à la propagande et à la sollicitation propres à cette classe intéressante sont-ils à la hauteur de la tâche? Elle est délicate et ardue parfois, mais possible. Combien regrettable serait le fait de voir nos gars se disperser aux

quatre points cardinaux faute d'une direction compétente!

Je me demande aussi pourquoi n'accorde-t-on pas des avantages substantiels à ceux des soldats "déracinés" de la ferme et même à tous les autres, qui n'ont pas traversé la mer, mais ont fait du service au pays. L'agriculteur, la société entière a besoin de leur précieux concours pour traverser la période critique dans laquelle nous sommes engagés. Et, si l'un des buts de ces octrois est d'aider au relèvement de l'industrie agricole, le geste serait louable...

#### CONCLUSION

L'objet de cet étude étant de vous convaincre de l'absolue nécessité de l'évolution en agriculture par des méthodes nouvelles appropriées, il semble que je pourrais m'arrêter ici, car je n'ai la compétence voulue pour traiter à fond l'aspect purement financier de la question. A mon humble avis, le capital, ici comme en bien des cas, est le plus important facteur de l'évolution désirée. Si vous n'êtes convaincus de cette vérité première, il est bien inutile d'aller plus loin. Si, d'autre part, telle conviction existe maintenant chez vous, il vous est facile d'entrer dans les détails techniques de l'entreprise, qui vous sont familiers beaucoup plus qu'à moi.

Tout au plus, pourrais-je renvoyer le lecteur aux remarquables études de M. Edouard Montpetit, qui possède maintenant toute la matière d'un traité d'économie politique applicable au Canada. Ses conférences récentes contiennent un exposé magistral avec bibliographie complète du sujet. D'aussi grande valeur pour l'abondance de l'information que pour la beauté du style, son oeuvre est agréable à lire comme à entendre. Certes, on ne s'en prive pas, non plus. Mais là se borne l'effort. Ici, l'on prend son temps avant d'entrer de plein pied dans le domaine de la pratique et de l'action. Ce qui lui faisait observer avec mélancolie que, chez nous, "c'est le talent qui tue". Derechef, il faut dire: *Vox...*

Si l'on en juge par l'histoire du mouvement continu de désertion des campagnes depuis un demi siècle et même au-delà, l'élément français de la classe agricole semble destiné à disparaître de l'Est de la confédération canadienne. Chaque année, notre effectif rural, autrefois la force et la fierté des Canadiens, perd l'équivalent d'un corps d'armée. Les chiffres, sous ce rapport, sont navrants et l'époque n'est peut-être pas éloigné où, fatalement, les flots de la grande immigration venant du vieux monde et d'outre ligne 45e prendront la place des fugitifs. A moins d'un changement radical dans les méthodes d'occupation et d'exploitation du sol, nous sommes perdus.

J'ajouterai, avec M. Montpetit toujours, "qu'un individualisme féroce" est un autre de nos péchés mignons. Le manque d'entente et de coopération nous rend presque impuissants en face des oeuvres collectives les plus pressantes. Ne désespérons pas cependant: il y a progrès à plusieurs points de vue. Et puis, la grande lutte pour la vie sera bien notre meilleure école durant la redoutable période d'après-guerre. Ne l'oublions pas, la nécessité est la mère de l'industrie. Elle nous instruira mieux que tous les discours et les avertissements du monde.

Mais on commettrait une erreur irréparable en ne profitant pas de la terrible crise économique qui va s'accroissant, pour donner à l'agriculture, notre mère nourricière, une impulsion vigoureuse au moyen de l'apport financier. "Rien ne sort de rien," proclame la science positive, d'accord avec la sagesse des nations. Afin de rencontrer les exigences de nombreux lendemains et d'assurer le triomphe définitif, l'union des individus n'est pas seule nécessaire: il faut encore l'organisation et la concentration des ressources financières. Voilà la tâche du jour. Déjà nous avons perdu un temps difficile à rattraper. Pourrons-nous jamais y parvenir?

Dieu le veuille!

Dr T.-A. BRISSON

Montréal, 16 avril 1919.

## LORSQUE MON CŒUR...

à Lionel Léveillé

Lorsque mon cœur est las des tâches journalières,  
Quand le dégoût vainqueur de mon tenace effort  
Enserre mon cerveau, comme un vautour, et mord  
Avec fureur dans mes chimères;

Lorsque soudain je vois l'éclatant univers  
Se dénuder ainsi qu'une immense lagune,  
Quand fébrile je sens mes haines, mes rancunes  
Ronger mon front comme des vers;

Lorsque dans ma poitrine et toutes mes vertèbres  
S'insinue et s'étend la noire oppression  
Qu'engendrent l'ambiance et les conventions  
De ces bourgeois plats et funèbres,

Il me faut un départ soudain qui les élude,  
Il me faut plus d'air pur et plus de vision,  
Il me faut agrandir un peu mon horizon.  
J'ai un désir fougueux de noble solitude.

Comme un halluciné je recherche les flots,  
Assoiffé d'inconnu, j'interroge le fleuve,  
J'écoute avidement sa chanson toujours neuve  
Et me remplis les yeux du vert changeant de l'eau.

Et longuement je rêve aux belles aventures  
Qui m'attendent là-bas, dans des pays troublants,  
Lumineux et lointains délicieusement,  
Où j'allai tant de fois au fil de mes lectures.

Car, plus loin que le bleu indécis des rivages,  
Quand mon regard s'arrête au point artificiel  
Où l'espace se mêle avec l'onde et le ciel,  
— Cette porte qui s'ouvre sur les beaux voyages, —

Ce qu'il voit, c'est la mer, l'immense vagabonde,  
Où jusqu'à l'infini notre âme se déploie,  
Où de l'azur il pleut des orages de joie,  
Et qui clame les cris et les sanglots du monde.

Oh voguer sur la mer, vers une île nouvelle !  
En un corsaire ailé, toutes voiles au vent,  
Voguer vers l'orient, sous les arcs fulgurants  
D'un beau soir constellé de la mer de dentelle !

Albert DREUX

# LES BŒUFS

---

## DEUXIÈME PRIX DU CONCOURS LITTÉRAIRE

---

La maison de Jérémie Jaubert, riche "habitant" de l'endroit, était à l'autre bout du village, en allant du côté du chemin de fer. Une grande galerie en faisait tout le tour, et sur le devant la vue s'étendait à plaisir sur des champs bien tenus dévalant en pente douce jusqu'à la petite rivière dont le cours sinueux se devinait par delà de maigres rangs de bouleaux.

Par cette fin de journée de mars, Jérémie Jaubert se tenait dans sa salle de devant et se berçait à petits coups en achevant sa pipe d'avant-souper. Au loin, de l'autre côté de la rivière, le soleil déclinant semblait une énorme boule de feu, et sur les champs où il restait encore un peu de neige ses rayons jetaient de longues traînées de pourpre qui montaient jusqu'à la maison et incendiaient toutes les fenêtres.

Jérémie Jaubert continuait toujours de se bercer à petits coups. Parfois, il s'arrêtait net, l'oeil morne et songeur ne paraissant plus alors vouloir fixer que le rouge soleil qui d'un moment à l'autre allait disparaître. Mais ses regards n'en allait pas moins furtivement, en ces courts instants, à une autre fenêtre près de laquelle se tenait un jeune homme, son fils bien-aimé, son Pierre, parti pour la guerre deux ans auparavant, et que la guerre venait de lui renvoyer après trois mois d'hôpital passé là-bas.

Et en quel état, juste Ciel! Le temps de le dire, l'enfant que la famille avait connu si rieur et enjoué, semblait avoir prématurément vieilli de dix ans. Et ce qui faisait surtout le plus de peine à voir c'était, avec le pli dur ne disparaissant

jamais du front, l'air d'infinie désespérance empreint sur toute sa physionomie, comme si celui-là ne pouvait plus jamais, jamais, recevoir de joie de rien ni de personne.

Les deux filles de Jérémie, Natalie et Emilia, entrèrent, suivies tout aussitôt de leur mère, pour annoncer que le souper était prêt. Jérémie se leva, et allant à son fils, il lui dit, en lui montrant au dehors le crépuscule clair et sec, avec un brin de forte gelée dans l'air :

—Un beau temps pour les sucres, demain, hein ! Si tu veux, on pourra essayer de faire un brassin.

La réponse du jeune homme fut un "oui" énigmatique, qui pouvait à la rigueur s'interpréter pour un acquiescement, bien que Jérémie fût parfaitement sûr que cela voulait dire : "Les sucres ou autre chose, ça m'est bien égal."

\*

\* \*

Quand Pierre Jaubert, l'automne précédent, était revenu de la guerre, la famille n'avait pu s'empêcher de ressentir, en dépit de la joie du retour, un gros serrement de coeur. On s'attendait certes à le voir maigri et changé par la maladie—une pneumonie infectieuse des plus graves—qui l'avait cloué durant trois mois, dans un hôpital de France, et c'était là chose à laquelle on s'était fait d'avance. Mais l'air de désespérance angoissante, et comme de détachement de tout, qu'on lisait maintenant dans ses yeux, autrefois si gais, si vifs et si clairs, c'était là ce qui leur étreignait le coeur à tous. D'abord, on crut que cela se passerait ; et puis les semaines et les semaines s'écoulèrent, et toujours le regard ne faisait que s'assombrir davantage, et semblait même se creuser, comme tiré en dedans par des visions dont il gardait le reflet horrifiant.

Et il en avait vu, du reste, de ces choses horribles. Penser que cet enfant si choyé avait passé tout un hiver dans la boue des tranchées, couchant dans des sortes de trous de

taupes creusés dans la terre, alors que du ciel dégoulinait une pluie incessante. Et ce n'était pas le pire. Aux attaques qui suivirent ce premier hiver, il lui était arrivé de passer des jours et des jours sans presque rien avoir à se mettre dans le ventre, puis encore de se jeter avec avidité sur des mares infectes, tellement la soif le tenaillait. Une fois aussi, après tout un jour de bataille acharnée, il avait dormi toute une nuit, en plein champ de carnage, d'un sommeil de brute, au milieu de cadavres dont quelques-uns commençaient à tourner à la pourriture.

Quand les bonnes gens accourues de tous les coins du village, à la veillée, l'entendaient raconter ces horreurs, il y en avait, parmi les vieux, qui hochaient la tête, de l'air de se dire en leur for intérieur: "Vous avez qu'à voir, s'il ne faut pas vraiment avoir le diable au corps pour aller endurer toutes ces misères, quand on n'y est pas forcé."

En effet, rien n'avait obligé Pierre Jaubert à s'enrôler, car il était parti, à dix-neuf ans, avant la loi de conscription. Mais allez donc dire tout cela à un Jaubert, une famille connue, depuis des temps à ne plus finir, pour avoir la soif des aventures dans le sang. Le grand-père de Pierre avait été jadis l'un des "voyageurs" de la Compagnie de la Baie d'Hudson; et quant au père Jérémie lui-même, dès le premier coup de canon de la Guerre de la Sécession des Etats-Unis, en 1861, il n'avait pu se retenir d'aller s'engager dans l'Armée du Nord, où il était bien resté quatre bonnes années à courir sa part de dangers, comme il paraît que tout bon Jaubert doit le faire à une certaine époque de sa vie. Avec l'âge, sans doute, les Jaubert s'assagissaient, puis la terre les prenait l'un après l'autre, et ils s'y fixaient pour ne plus la quitter. Mais quand ils en étaient au temps où ils jetaient leur gourme, ah bien, autant valait essayer retenir des pou-lains à l'étable. Tous le diable au corps, et tous des "cou-reux", chacun savait ça, et Pierre ne pouvait guère faire exception.

\*  
\* \*

Ce qui accentuait encore la détresse de ce pauvre Jérémie, c'était le souvenir d'un gros, très gros chagrin, qu'il savait bien avoir causé à son Pierre peu d'années auparavant, et où il savait bien aussi qu'il était loin lui-même d'avoir joué le beau rôle. La chose vaut d'être contée par le menu, d'autant plus que cela constitue la trame même de notre récit.

Pierre pouvait bien avoir quatorze ans quand un jour son père amena à la ferme une belle paire de boeufs, dont il avait fait l'acquisition à une exposition régionale. C'étaient deux superbes bêtes comme on en voit rarement en notre pays, deux grands boeufs blancs marqués de roux, comme dans la chanson de Dupont, et dès l'instant que l'enfant les vit il battit des mains et cria, ravi, à son père :

—Oh, papa, donne-les moi, dis. J'en aurai bien soin.

Et le père de répondre tout aussitôt, sans trop songer alors à ce qu'il disait :

—Mais oui, si tu peux les dompter, je te les donne. Fais-en ce que tu voudras.

S'il pouvait les dompter... Pierre s'attacha à cette tâche avec une ardeur qu'on ne lui connaissait pas. On était alors au commencement de l'automne, et il n'était pas de coins ombreux tout pleins de belle herbe où il ne prit chaque jour un plaisir infini à conduire ses élèves. De longues heures se passaient ensuite à les regarder paître, puis il les caressait et les étrillait doucement jusqu'à ce qu'il se fût rendu compte que leur belle robe blanche marquée de roux était douce et soyeuse à point. Un jour même, s'enhardissant, ne s'avisa-t-il pas de tenter de leur polir les cornes. Les deux boeufs se laissaient faire, dociles, ayant bien deviné en leur jeune maître celui qui vraiment les aimait. Leur renom s'étendait aux environs, et souvent maintenant la ferme recevait la visite de gens venus d'assez loin pour admirer les deux braves et bonnes bêtes et féliciter l'enfant du succès qu'il obtenait.

L'hiver suivant s'écoula, l'enfant redoublant, si possible, de soins pour ses deux favoris. Dès le saut du lit, il courait à l'étable leur rendre visite. A eux, les tourteaux les plus appétissants, et le foin le plus doux et le plus parfumé. A eux aussi, chaque soir, la litière la plus fraîche et la plus moëlleuse. A ce régime, nos deux gaillards continuaient, comme on pense, à embellir à vue d'oeil, et comme ils étaient devenus dignes de porter chacun un nom l'un avait été surnommé Bastien et l'autre Mireau.

Au printemps, on en fit l'essai pour la charrue. Tout se trouva aller à merveille, et le labour fut fixé à la quinzaine suivante. C'était Pierre, naturellement, qui devait tenir les mancherons, et vous pensez s'il se faisait une fête de ce beau jour.

Et c'est alors qu'à quelques jours de là éclata le coup de foudre. Un soir, au souper, Jérémie annonça à sa femme, comme ça, tout naturellement :

—J'ai fait marché pour les boeufs. On m'en offre un bon prix, et on viendra les chercher samedi.

Pierre était resté la fourchette en l'air, et refoulait à grand-peine le morceau qu'il venait d'avalé. Sur le coup, il n'avait pas tout à fait compris. Mais la mère, elle, avait bien saisi, et regardant son mari bien en face, elle lui dit :

—Tu n'y penses pas, Jérémie, ces boeufs sont à l'enfant. Tu les lui a donnés, tu te rappelles...

Jérémie eut un geste qui pouvait vouloir dire : "Oh ! tu sais, j'ai dit ça, dans le temps, comme j'aurais dit autre chose."

Sa femme reprit :

—Ne fais pas ça, Jérémie, ça te portera pas bonheur. Mais regarde donc le petit, je t'en prie.

Et elle désignait Pierre qui, maintenant, la figure crispée, suffoquait de chagrin.

Mais Jérémie, têtue, poursuivait :

—On m'en offre trois cents piastres. C'est le double de ce qu'ils m'ont coûté, et je serais un beau bêta de refuser cela.

Le samedi suivant, les boeufs partirent. Pour ne pas les voir s'en aller, Pierre était disparu plus tôt que d'habitude du côté de l'école. Il ne parut pas au dîner, et on ne le revit que le soir, la figure défaite et bouffie d'avoir pleuré tout son soûl. Un voisin, qui travaillait dans son champ, assura qu'il l'avait vu toute la journée assis au pied d'un arbre, précisément à l'endroit où, l'automne précédent, il avait si souvent pris plaisir, de longues heures durant, à regarder paître ses boeufs.

\*

\* \*

A partir de ce jour, Pierre ne fut plus le même. Quelque chose, en lui, était déclenché, qui était la confiance en la parole donnée. Et dire que celui-là, qui la lui avait faite, cette promesse, c'était son père. Il en sortait comme hébété, ne pouvant croire à pareil écroulement.

A la vérité, Jérémie vit bien que le coup avait été plus sensible qu'il n'avait cru. Mais avec le temps, ce commencement de remords s'atténua et disparut. D'ailleurs, Pierre ne parla jamais de son gros chagrin, bien qu'à divers indices on le sentait toujours là qui avait de la peine à s'en aller.

Les années passèrent, et Pierre manifesta qu'il allait tenir de famille, comme tout bon Jaubert, pour son amour et son entente des choses de la terre. A son grand contentement, Jérémie vit bien qu'il avait là le fils à qui il pourrait en toute sûreté déléguer la gouverne de ses champs, quand le temps serait venu pour lui d'aller rejoindre ses pères, dans le petit enclos aménagé pour les défunts, derrière l'église du village.

Puis la guerre vint, qui éclata en coup de tonnerre, et Pierre, humant la poudre et les aventures, ne put se tenir, comme tout bon Jaubert, d'y aller. Prières, supplications, rien n'y fit, et un beau jour, voulant couper court à toute autre tentative pour le dissuader, Pierre courut à Montréal s'enrôler et ne reparut plus. Pour tout dire, il déserta, restant

du reste en cela dans la tradition, car son père avait aussi déserté jadis la maison paternelle, pour courir défendre le drapeau étoilé, et sans doute aussi le grand-père avait dû ne pas agir autrement quand il se fit "voyageur" à la baie d'Hudson.

Jérémie en reçut comme un coup de massue. Pensez donc, son Pierre et son fils unique, embarqué dans une semblable galère. C'est à partir de là que le commencement de remords qu'il avait senti quand il avait vendu les boeufs de son fils recommença à le hanter, élargissant sans cesse son travail d'usure et le rongant petit à petit. Toujours, il se surprenait à se dire: "Si je ne lui avais pas fait ce gros chagrin, à mon garçon, il ne serait p'tête pas parti."

Quand Pierre obtint son congé, pour cause de santé, et revint à la maison, ce remords n'en persista pas moins, à regarder ce que l'oeuvre de guerre avait fait de son fils, pour tout ce qui avait trait à sa nature et à son caractère même. Evidemment, les horreurs dont il avait été témoin durant deux ans étaient toujours là devant lui, et il ne pouvait en détacher ses yeux. On avait voulu faire de lui une brute bonne seulement à tuer le plus d'ennemis possible, et on y avait pleinement réussi.

Ce qui désolait le plus Jérémie, c'était que Pierre avait perdu tout à fait maintenant le goût des choses de la terre, et qu'il semblait que rien, absolument rien ne pourrait jamais l'y ramener. Ah s'il pouvait se reprendre, une bonne fois, à ce goût de la bonne glèbe ancestrale. Là serait pour sûr le salut. Mais le moyen, le moyen, Seigneur! Et Jérémie se lamentait de plus en plus, en son par-dedans.

Il y pensait toujours, toujours, surtout en ces fins d'après-midi où, son travail de la journée terminé, il fumait sa pipe d'avant-souper, tout en regardant furtivement son fils. Et voici que subitement, par un beau soir du commencement d'avril où il avait fait si doux qu'on avait sorti pour la première fois les berceuses sur la galerie, le moyen qu'il

cherchait si désespérément lui apparut comme dans un éblouissement. Il se dressa tout d'une pièce, et descendit faire quelques pas dans son jardin, tout en murmurant : "Les boeufs, oui, c'est bien ça."

\*  
\* \*

L'étonnant, c'est qu'il n'y eût pas pensé plus tôt. En effet, c'était bien simple; il fallait lui ravoir ses boeufs, à cet enfant. Hors cela, il ne voyait aucun moyen de lui faire reprendre goût à la vie.

Oui, il fallait lui ravoir ses deux boeufs blancs marqués de roux. Evidemment, pas les mêmes, mais enfin, en cherchant bien, il devait être possible de trouver des doubles du Bastien et du Mireau d'autrefois qui pussent leur ressembler d'assez près. Jérémie se mit tout aussitôt en quête, fit quelques démarches par ci par là, puis voyant qu'il n'aboutissait à rien il alla dans les Cantons de l'Est voir un certain éleveur renommé pour ses bêtes bovines. Les boeufs blancs marqués de roux y étaient bien, mais pas précisément tels qu'il les voulait. On lui désigna un éleveur du Vermont, qui avait sûrement son affaire. Il y courut, et là en effet il trouva ce qu'il cherchait, deux bêtes tellement identiques de pelage et d'apparence à celles de jadis qu'il pouvait croire se trouver en face de celles mêmes qu'il avait vendues il y avait de cela six bonnes années. Il les paya, séance tenante, un prix qui lui coûta les yeux de la tête, puis les accompagna lui-même jusque chez lui, ne voulant laisser à personne autre la charge d'en prendre soin. Après deux jours de trajet, il arriva chez lui à la nuit, ce qui, en outre de la proximité de la gare, lui facilita le transfert de ses deux bêtes sans que personne en eût trop connaissance. Seule, sa femme avait été mise dans le secret, et tous deux se rendirent à l'étable installer les nouveaux venus et s'assurer que rien ne manquait pour leur confort. Cela fait, ils se regardèrent un bon moment, la

bouche s'ouvrant pour un large rire et les yeux tout humides de plaisir. Il n'y avait pas à dire, c'était de la belle besogne et joliment faite.

Le grand jour de l'épreuve avait été fixé à une semaine de là. On était à la fin d'avril et il allait falloir se hâter pour les labours et les semailles. Le "coup de la grand'rivière", comme disent les vieux pour désigner le temps de chaleurs précoces où se fait la débacle du Saint-Laurent, était déjà passé depuis une semaine. A vue d'oeil, la terre s'effritait et fumait au soleil. Partout, les bourgeons éclataient. Des vols d'hirondelles, de plus en plus, sillonnaient l'air.

Enfin, on fut au matin de mai si impatiemment désiré, un matin resplendissant, avec un ciel d'un bleu profond où montait tranquillement l'astre du jour. Pour gagner les champs, au sortir de l'étable, on passait par un raccourci sur lequel donnait la chambre de Pierre. Ce matin-là, comme le jeune homme était à sa toilette, sa mère entra en coup de vent et lui dit, haletante, en lui désignant quelque chose qui s'apprêtait à passer sous la fenêtre :

—Mais vois donc, mon garçon, si on dirait pas tant seulement que v'là Bastien et Mireau qui te sont revenus.

Pierre regarda, puis, la face subitement transfigurée, il tendit le cou, au spectacle inusité de son père conduisant tranquillement les deux boeufs au labour. Sa gorge se contractait, cependant que des mots entrecoupés sortaient avec peine de sa bouche : "Bastien... Mireau... c'est-i Dieu possible?"

Tout aussitôt, il courait au dehors rejoindre son père, qui disparaissait au tournant des bâtiments, et lui criait :

—Oh papa, papa... tu me les donnes bien, cette fois, dis ?

Et Jérémie de répondre hoquetant d'une joie indicible :

—Oui, mon vieux, et cette fois c'est pour de bon et je ne te les reprendrai plus.

—Mais c'est qu'on dirait que c'est bien les mêmes, faisait l'enfant émerveillé.

—Ça se pourrait, disait encore Jérémie, goguenard, ou du moins c'est tout comme, car j'ai quasiment dans l'idée que

ceux-là sont comme qui dirait les deux petits des anciens, et qui ont joliment poussé depuis.

La mère de Pierre était survenue, pour jouir à son tour de la résurrection de son enfant, et tous trois entrèrent dans les champs. Comme Jérémie allait pousser un sillon, Pierre s'écria :

—Oh ! donne, donne...

Et il saisit les mancherons.

Il y eut un crissement du soc dans la bonne terre accueillante, et lentement l'attelage s'avança vers le soleil levant. Des larmes ruisselaient maintenant des yeux du jeune homme, lavant, purifiant ses pauvres yeux qui, là-bas, avaient vu tant de saletés et d'horreurs. Peu à peu, aussi, à mesure qu'il s'avançait, la terre accueillante et douce, et dont il respirait en plein l'âcre arôme, faisait chez lui, comme chez tous les Jaubert, son oeuvre habituelle de rachat et de prise de possession. Elle allait le prendre à son tour et ne le lâcherait plus.

Sylva CLAPIN.

# NEUTRALITÉ DES ACADIENS

---

## II

Un long document, daté d'Annapolis Royal le 19 novembre (N. S.) 1745, intitulé: "Représentation de l'état de la province de la Nouvelle-Ecosse, du fort et de la garnison d'Annapolis Royal, rédigé par un comité du Conseil et approuvé en Conseil", est signé de P. Mascarène et de Wm. Shirreff.

Cette pièce finit ainsi: "En vertu de tout ce que dessus nous soumettons très-humblement s'il ne serait pas préférable, dans les circonstances, que les dits habitnats français fussent déportés de la province de la Nouvelle-Ecosse et remplacés par de bons sujets protestants." (1)

En faisant parvenir à Shirley une copie de cet exposé, Mascarène lui écrivait le 18 décembre (N. S.) 1745, comme suit:

"Comme on a toujours prétendu que ces habitants (les Acadiens) étaient portés aux intérêts français à cause de leurs liens de parenté et de religion qui existent entre eux, cette manière de juger leur conduite semble provenir naturellement de leur inclinaison à sympathiser avec les Français, et, ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que l'ennemi qui avait exercé tant d'influence sur ce peuple jusqu'à dernièrement n'en ait pas eu beaucoup plus. Maintenant nous devons prendre en considération quelle sera la valeur de la représentation ci-jointe que ces ces habitants ont faite de leur situation." (2)

---

<sup>1</sup> *Nova Scotia*, A. Vol. 211.

<sup>2</sup> Cette représentation des Acadiens de Port-Royal fera le sujet d'un article subséquent.

“Depuis la paix d’Utrecht et depuis que ces habitants,  
 “après plusieurs refus, ont prêté le serment de fidélité je les  
 “ai considérés comme greffés sur le corps de la nation bri-  
 “tannique comme un membre malade qu’il fallait soigner et  
 “que, avec le temps et les bons soins il répondrait à ce que  
 “l’on attend d’eux : premièrement devenir sujets et deuxième-  
 “ment bons sujets, ce qui, comme je l’ai représenté déjà, peut  
 “être accompli dans le cours de quelques générations en les  
 “traitant bien et en écartant quelques obstacles, savoir : l’in-  
 “fluence des Français du Cap Breton et celle des mission-  
 “naires dont la présence a été jusqu’ici tolérée parmi eux, et  
 “que jusqu’ici on a considéré comme dangereux de les chasser,  
 “comme il en a été question. Il est impossible de résoudre  
 “ici jusqu’à quel point le traité d’Utrecht régit cette affaire.

“Si à d’autres points de vue on décide de prendre de  
 “nouvelles mesures, et que ces habitants soient déportés et  
 “remplacés par des bons sujets protestants, rien ne pourra  
 “être plus avantageux aux intérêts britanniques en général  
 “et à ceux des colonies du nord en particulier et spécialement  
 “aux intérêts de cette province. Mais les considérations sui-  
 “vantes m’ont toujours empêché de recommander ce projet.  
 “1° Jusqu’à quel point le traité d’Utrecht lie la couronne en-  
 “vers ce peuple. 2° Bien qu’ils devront être pendant long-  
 “temps un membre malade greffé sur le corps de la nation  
 “britannique ce membre reprendra bientôt sa vigueur et de-  
 “viendra bientôt une force considérable pour les Français si  
 “on les force d’aller s’établir au milieu d’eux ou même sur  
 “des terres dans le voisinage des Français. C’est à cette con-  
 “sidération que j’attribue les efforts nombreux qui ont été  
 “faits pour garder ce peuple et l’amener à prêter serment de  
 “fidélité, dès les premiers jours de l’établissement français  
 “au Cap-Breton. 3° Vu le nombre de ces habitants qui cer-  
 “tainement n’est pas au-dessous de vingt mille âmes, et bien  
 “qu’il y ait de puissants motifs de les chasser, on ne pourrait  
 “en arriver là sans de grandes difficultés. 4° la saison la  
 “plus favorable à cette déportation.

“Jusqu’à présent il était dangereux même de faire mention, ici, de ce projet, surtout lorsque l’ennemi était dans la province ou qu’il devait y arriver bientôt car on craignait de jeter les habitants dans un état de désespoir, ce qui entraînerait de funestes conséquences, malgré l’augmentation considérable de cette garnison. La nature de ce pays rendrait extrêmement difficile l’exécution de quelque projet d’importance concernant les habitants. C’est cette dernière considération qui m’a induit à traiter ces habitants avec beaucoup de douceur particulièrement dans ces derniers temps et à réprimer ceux qui par trop de zèle ou d’ardeur compromettent le comportement de ces habitants au point de les rendre également coupables et exposés aux mêmes dangers qui les menace. Je me suis efforcé après le départ de l’ennemi de créer de l’émulation parmi ces habitants en leur disant que je savais qu’il y en avait quelques-uns parmi eux qui s’étaient conduits à notre égard avec un mauvais vouloir bien résolu et que je voulais les distinguer des autres; j’ai quelque peu réussi en cela mais pas autant que je pouvais m’y attendre à cause de quelques empêchements qu’il serait trop long de vous expliquer ici.

“Il est certain que si l’on veut faire un changement d’habitants il faut qu’il soit effectué hors de notre connaissance et que l’on en parle le moins possible, même à Boston. La méthode que j’ai employée jusqu’à présent de menacer de châtiments ceux qui entretiendraient des relations actives avec l’ennemi, doit être continuée jusqu’à ce que tout soit prêt pour le changement si, après les considérations ci-dessus ou d’autres qui peuvent se présenter, on juge à propos d’effectuer ce changement comme étant le plus favorable au service public.” (1)

Des écrivains — et parmi eux il s’en trouve plusieurs de langue française et même des Acadiens — se sont complus à

1 *Nova Scotia, A.* Vol. 27, fol. 247.

chanter les louanges de Paul Mascarène à l'endroit de sa conduite généreuse envers les Acadiens. La pièce qu'on vient de lire doit les édifier sur cet hypocrite huguenot.

La dépêche suivante de Shirley à Newcastle est du 22 février (N. S.) 1746. Elle a trait à la représentation sur l'état de la Nouvelle-Ecosse, faite par un comité du Conseil à Annapolis Royal et à la lettre que Mascarène lui écrivit en lui en transmettant une copie.

Voici :

“Milord,

“Depuis ma dernière lettre à Votre Grâce j'ai reçu  
 “la dépêche ci-incluse de M. Mascarène. Cette dépêche est  
 “un mémoire sur la situation de la Nouvelle-Ecosse. Cet  
 “état a été préparé par M. Mascarène lui-même assisté du  
 “conseil de Sa Majesté pour cette province. Il m'a aussi en-  
 “voyé en même temps copie d'une de ses lettres écrite pour  
 “lui-même par laquelle il exprimait les motifs qui avaient  
 “inspiré sa conduite envers les habitants français. Votre  
 “Grâce constatera que ce mémoire dénonce les habitants en  
 “termes plus énergiques que je ne l'ai fait dans le mien.  
 “J'aurais désiré que les messieurs du Conseil eussent été plus  
 “explicites concernant les recommandations sur les méthodes  
 “les plus propres pour protéger le gouvernement de Sa Ma-  
 “jesté en cette province, et contre les habitants français.

“Mais il n'y a rien de cela excepté en de légères allu-  
 “sions. M. Little à qui Mascarène et M. le secrétaire Shirreff  
 “me réfèrent pour plus amples détails sur les sentiments des  
 “messieurs de la garnison en ces matières, m'offre ses ser-  
 “vices pour aller porter mes dépêches en Angleterre et  
 “revenir de suite avec les ordres qu'il plaira à Sa Majesté  
 “de donner à ce sujet. Je l'ai envoyé pour rendre ses devoirs  
 “à Votre Grâce et, si c'est possible, quand il sera en présence,  
 “donner à vos questions des réponses de quelque utilité.  
 “Comme j'ai déjà pris si souvent la liberté d'importuner  
 “Votre Grâce à ce sujet j'ai l'honneur de vous référer à mes  
 “lettres précédentes, ainsi qu'à M. Little, à M. l'agent Kelly

"et à M. Bollan. Ces deux derniers peuvent, je crois, vous  
 "donner beaucoup d'éclaircissements sur l'affaire. Aujourd'  
 "d'hui j'ajouterai qu'à l'avant-dernier printemps (1744)  
 "l'arrivée seule des troupes auxiliaires de la Nouvelle-  
 "Angleterre sauva la garnison, qui était sur le point de  
 "tomber entre les mains de l'ennemi. Je dirai de plus que  
 "le printemps dernier, elle ne fut sauvée que par l'expédi-  
 "tion contre le Cap-Breton et j'ajouterai enfin qu'il est de  
 "la plus haute importance pour le service de Sa Majesté en  
 "Amérique de la conserver ce printemps. Rien ne peut  
 "mieux contribuer à ce résultat que de mettre les habitants  
 "le plus vite possible dans un état de soumission afin de  
 "prévenir tout mouvement de révolte; ce qui ne peut se faire  
 "sans une direction spéciale de Sa Majesté à cette fin.

"Et pour obtenir cette autorisation, je vois que M. Mas-  
 "carène et son Conseil comptent sur moi, car l'esprit de  
 "leurs nombreuses lettres me fait comprendre qu'ils s'en  
 "rapportent à moi et qu'ils ne feront aucune démarche sans  
 "mon avis ou sans mon approbation, ce qui a été le cas  
 "pendant ces deux dernières années et au-delà. Si je fais  
 "mention de ces détails à Votre Grâce, c'est pour justifier  
 "ma fréquente ingérence dans les affaires d'un autre gou-  
 "vernement. Les messieurs de la garnison m'ont mis dans  
 "la nécessité d'être importun auprès de Votre Grâce.

". . . . .  
 ". . . . .

"Je crois qu'il est nécessaire pour moi d'informer Votre  
 "Grâce qu'il n'y a pas entre M. Mascarène et son Conseil  
 "l'harmonie qui devrait y exister, et que récemment tous  
 "les officiers ont différé de sentiment avec lui au sujet de  
 "la conduite des habitants français et que lui-même, sous  
 "certain rapport, a changé d'opinion à leur égard.

"Je crois que dans l'exécution des ordres de Sa Majesté,  
 "trop de bienveillance de la part de M. Mascarène ou trop  
 "de rigueur de la part des membres de son Conseil et des  
 "officiers de la garnison constituerait encore un danger.

“Ainsi ce défaut d’entente peut être un obstacle à l’exécution des ordres de Sa Majesté, si on les laisse entre leurs mains. C’est pourquoi, si le grand âge et la santé et autres circonstances eussent permis au gouverneur en chef d’être sur les lieux pour les assister de ses conseils dans cette circonstance, cela aurait été, je crois, un grand avantage pour le service du roi. S’il eût pu leur faire une courte visite au moins cette année, c’aurait été avantageux et encore plus avantageux s’il y fût venu au cours des deux ou trois dernières années.

“ . . . . .  
“ . . . . .

“Je demande la permission de vous recommander le capitaine Little qui commande à Annapolis une des compagnies d’auxiliaires de la Nouvelle-Angleterre si ses services sont requis. Il a été d’un grand secours à l’assemblée législative — dont il est membre — pour autoriser la levée des quatre compagnies, et il a eu le malheur d’être fait prisonnier lors de son passage à Annapolis.” (1)

Quelle fut la réponse du ministre à chacune de ces dépêches? Sans la copie des lettres du secrétaire d’Etat, il serait présomptueux de prononcer un jugement sur la nature des réponses à Mascarène et à Shirley. Comme on le verra, à la fin de cet article, nous aurons au Canada, dans le cours de l’été prochain, la transcription de ces pièces et de beaucoup d’autres.

Il est bon de noter que Shirley visait à faire annexer le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse à celui de la province de la baie du Massachusetts, vu l’absence depuis 1731 du lieutenant-général Phillips, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Le duc de Newcastle termine sa dépêche du 25 mars (N. S.) 1746 à Shirley, qui lui avait demandé, par sa lettre datée de Louisbourg le 8 octobre (N. S.) 1745, d’être mis à

1 *Nova Scotia*, A. Vol. 28, fol. 16.

la tête du régiment d'infanterie en service à la Nouvelle-Ecosse, en lui disant que le grand âge et l'état de santé du lieutenant-général Philipps font prévoir qu'il y aura bientôt une vacance dans le commandement de ce régiment et qu'il sera heureux de le recommander à Sa Majesté pour cette position. (1)

A cette lettre Shirley répondit le 29 juin (N. S.) 1746 qu'il désirait avoir ce poste d'autorité et d'influence, "parce qu'il était certain de pouvoir maintenir l'allégeance et la fidélité des habitants français de l'Acadie au gouvernement de Sa Majesté et d'empêcher les Français de se rendre maîtres de la Nouvelle-Ecosse. En effet si les Français réussissaient avec le secours des Indiens à reprendre l'Acadie, la province du New-Hampshire, le territoire des mâts, les pêcheries de l'Acadie et la côte du Cap de Sable y compris Canseau cela mettrait en grand danger les sujets britanniques qui y habitent. Et si on ne réussissait pas à s'emparer du Canada les Français seraient alors en état de harasser et de morceler toutes les colonies de Sa Majesté sur le continent, avec l'inévitable intention de finir par s'en rendre maîtres un jour ou l'autre. Il est inutile de mentionner le danger continuel auquel serait exposé le Cap-Breton et Terre-neuve, une fois que les Français seront maîtres de la Nouvelle-Ecosse. Ces considérations me font prendre la liberté de soumettre à Votre Grâce, s'il ne serait pas dans les meilleurs intérêts de Sa Majesté d'ordonner qu'une partie des six régiments envoyés contre le Canada, soit employée à aider la déportation de ceux des habitants français de la Nouvelle-Ecosse qui sont les plus nuisibles, ce qui s'exécuterait en peu de temps. Il est possible qu'on puisse avoir à cette fin le secours nécessaire par la garnison de Louisbourg dans ce cas on n'en aurait pas besoin d'ailleurs.

---

<sup>1</sup> *Nova Scotia*, A. Vol. 28, fol. 34.

“Si Votre Grâce estime que ma demande mérite considération Elle aura le temps suffisant de me transmettre la volonté de Sa Majesté avant la fin de cette expédition.” (1)

L'attaque projetée en 1746 n'eut pas lieu, et l'on est en droit de se demander quelle fut la teneur de la réponse de Newcastle à Shirley.

Nous la saurons dans quelques mois, quand arrivera au département des Archives publiques du Canada la transcription de la correspondance de Newcastle avec Shirley et autres, que M. Doughty, archiviste du Canada, a ordonné de faire, sous le plus bref délai, au Public Record Office, à Londres.

Placide GAUDET

---

<sup>1</sup> *Public Record Office*, C. O. 5, vol. 901, fol. 13. Nous n'avons pas aux Archives du Canada copie manuscrite de cette dépêche, mais un imprimé tiré de la série *New England*.

## UNE IMAGE DE SAINT JEAN-BAPTISTE

---

Nous lisons, dans la *Semaine Religieuse* de Montréal, cette notice signée E.-J. A. :

Notre vieil ami, l'excellent M. Derome, vient d'éditer une image de notre patron national, saint Jean-Baptiste, qui deviendra très vite populaire. Il faut la connaître et la répandre dans nos paroisses et en particulier dans nos écoles. Nous avons tant besoin de prières, pour nous soutenir dans la défense de nos droits! Et qui, mieux que notre patron national, est en mesure et en obligation d'honneur, si l'on peut dire ainsi, de nous aider auprès de Dieu? L'image est de belle venue. Vêtu de sa peau de bête, avec son "agneau" à ses pieds, et son bras levé comme pour désigner *Celui qui vient après lui*, le précurseur nous apparaît, au milieu d'une guirlande de feuilles d'érable, prêchant l'*Agneau qui efface les péchés du monde*. C'est tout à fait dans la note de sa haute mission providentielle. Ces feuilles d'érable, me direz-vous, c'est un anachronisme; il n'y en avait pas dans le désert où Jean prêchait! Sans doute, mais l'iconographie a ses droits, et ce Jean, c'est pour nous qu'il prêche, pour nous, les fils du pays de l'érable. Alors, tout est bien.

Mgr l'archevêque de Montréal a daigné approuver l'image nouvelle et enrichir d'une indulgence de 50 jours la prière qui l'accompagne, ainsi que l'indique du reste l'imprimé que nous avons sous les yeux. Voici en effet, ce qu'on lit au bas de l'image :

### SAINT JEAN-BAPTISTE

#### PATRON DES CANADIENS FRANÇAIS

*Prière.* — O saint Jean-Baptiste, glorieux précurseur de Jésus, vous qui êtes par le choix de nos pères et la volonté de l'Eglise, notre patron national, gardez-nous dans la fidélité à toutes nos traditions de foi catholiques et obtenez-nous de "l'Agneau qui efface les péchés du monde" la grâce des joies spirituelles, en nous dirigeant, aujourd'hui, demain et toujours, dans les voies du salut éternel, par Jésus-Christ, Notre-Seigneur.

Permis d'imprimer, — 50 jours d'indulgence, — 16 janvier 1919.

† PAUL, Arch. de Montréal.

M. le président général a fait parvenir cette lettre à l'éditeur :

Montréal, 22 mars 1919.

Cher Monsieur Derome,

Je vous prie d'agréer mes vifs remerciements de la délicieuse aquarelle de saint Jean-Baptiste, que vous m'avez adressée avec des exemplaires des différents formats de la lithographie.

Le Conseil de la Société St-Jean-Baptiste a été heureux de se rendre à votre demande en adoptant la belle prière d'invocation qui l'accompagne et j'espère que la diffusion s'en fera grande dans les foyers canadiens.

Avec l'expression de ma gratitude pour vos initiatives patriotiques renouvelées, je vous prie de croire à mes sentiments dévoués.

(Signé) Victor MORIN

L'image de saint Jean-Baptiste, sur beau carton glacé, pouvant être fixée au mur sans encadrement, se vend :

Format 9½ x 5½ pouces : le cent, \$2.50 *franco*.

Format 8¼ x 4¾ pouces : le cent, \$1.75 *franco*.

Format 7 x 4 pouces : le cent, \$1.50 *franco*.

Format spécial, 9 x 12 pouces : l'unité, 10 sous; la douzaine, \$1.00; le cent, \$5.60.

Sur réception de 25 sous, l'éditeur, M. L.-J.-A. Derome, libraire, 36, rue Notre-Dame ouest, Montréal, enverra *franco* un spécimen de chacune de ces trois images.

— ★ —

## POUR LE 24 JUIN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE  
DE LA SECTION CENTRALE, TENUE LE 5 FEVRIER 1919

“M. G.-A. Dumont émet le voeu qu'une propagande soit instituée en vue de rendre la fête du 24 juin plus universellement célébrée et avec plus de solennité dans nos campagnes, et qu'à cette fin, les conseils municipaux, les conseils de comté, les commissions scolaires, les conseils de fabrique, etc., soient priés de faire coïncider avec la fête nationale toutes les manifestations organisées par ces honorables assemblées, pour la célébration de fêtes locales : inauguration de travaux publics, distribution de prix, bénédiction de cloches, inauguration de maisons d'école, etc. En d'autres termes, que le 24 juin soit vraiment la fête nationale et que, pour en bien marquer le caractère, on y associe toutes les réjouissances publiques.”

Pour copie conforme

(signé) P.-M. GIRARD

Secrétaire

## LES LIVRES NOUVEAUX

---

*Le bon français en affaires.* par l'abbé Etienne Blanchard. 1 vol., 96 pp., Montréal, 1919. Prix: 35 sous; franco 40 sous. S'adresser à l'auteur, église Saint-Jacques, 331 rue Sainte-Catherine est, Montréal, ou aux libraires.

Table des matières.—Soignons notre langage. Usage du français. Le français et l'annonce. Le français et les marques de fabrique. Le français et l'affichage. Têtes de lettres et cartes d'affaires. Observations typographiques. Le français et la loi. Dissemblances anglo-françaises dans la correspondance. Mots anglais francisés. Traductions mal faites. Quelques questions. A travers les mots.

---

*Mélanges Historiques.* —Etudes éparses et inédites de Benjamin Sulte. 1 vol. (No 2), 160 pages, librairie Ducharme, 36a, Notre-Dame ouest, Montréal. Prix: 60 sous.

Nous devons aux labeurs patients et cachés de quelques rares travailleurs de l'esprit les richesses historiques de nos bibliothèques. A côté des historiens de la chronologie et des légendaires de notre passé, il y eut un petit nombre de chercheurs, plus attachés aux détails qu'aux grandes lignes, et dont le souci d'être exacts, et ajoute aux trésors précieux, dont nous jouissons déjà, de nouvelles richesses plus précieuses encore.

Parmi ces infatigables, un des plus méritoires est M. Benjamin Sulte. Et s'il est quelqu'un qui sache avec quelle patience M. Sulte a poursuivi ses fouilles passionnantes dans les marges de notre histoire, c'est bien son heureux héritier, M. Gérard Malchelosse. Ce dernier, — un travailleur lui aussi, et de la meilleure sorte, — a entrepris de classifier, de grouper et d'annoter, pour nous les offrir en une cinquantaine de volumes, ces études éparses dont les deux premiers tomes sont déjà en librairie.

Nous avons passé de longues heures dans ces livres. Et nous y avons découvert, dans les recoins jusqu'ici inconnue

de notre glorieux passé, des récits de merveille et de beauté qui contribuent à grandir hautement notre fierté patriotique. Tous les traditionalistes bien inspirés, ceux qui regrettent sincèrement l'oubli de ce que la vie d'autrefois offrait de poésie profonde et de noblesse d'action, tous les vrais amateurs de l'histoire trouveront dans les *Mélanges historiques* compilés par M. Malchelosse, un aliment substantiel et un délice pour leur esprit.

L'auteur des chroniques et des annotations complémentaires a promené sa loupe chercheuse sur trois siècles de hauts et de menus faits, tous aussi captivants et admirables les uns que les autres. Il en a soutiré des pages volumineuses et pleines jusqu'aux bords de détails précis, scrupuleusement exacts, de remises au point qui satisferont nos chercheurs les plus opiniâtres.

Et ce qui réjouit par-dessus tout, c'est l'étonnante variété des sujets abordés: biographie, bibliographie, généalogie, histoire, folklore, poésie, géographie, topographie, agriculture, colonisation, commerce et industrie. C'est une véritable mine profonde, substantielle, inépuisable, où l'infatigable chercheur a accumulé d'universelles connaissances, qui révèlent chez lui un sens naturel des curiosités les plus louables et les plus fructueuses.

Nous le répétons à coeur joie, c'est pour nous qui aimons, à bon titre, notre jeune et déjà vieille histoire une richesse et un trésor. Et quiconque dédaignerait ces sources précieuses ne saurait rien de son histoire. Car, où donc peut s'inscrire la vérité philosophique par où sont expliqués les effets et les causes, si ce n'est en marge des grands travaux des Bibaud, des Labrie, des Garneau, des Ferland, des Taché, des La Rue et des Casgrain?... Les *Mélanges historiques* nous feront aimer la véridique histoire, en nous la faisant mieux connaître.

Alphonse DESILETS

---

*Les Cailloux*, par Jean Nolin, 1 vol., 131 pages, Montréal 1919. Prix: 60 sous.

N'eut-il réussi qu'à vaincre l'ambiance de la jeunesse actuelle, M. Jean Nolin mériterait déjà notre admiration. Mais il a fait plus puisque voici, dès ses premiers mois d'université, un agréable volume de vers: *Les Cailloux*. Des malins on trouvé ce titre agressif. Il est souvent facile d'avoir de

l'esprit. Obéissons au désir du poète, qui est de symboliser par la couleur de ces cailloux, tels qu'à seize ans nous les aimions, ce que la vie nous avait alors révélé d'amertume ou de bonheur.

Critiques et lecteurs ne doivent pas l'oublier, ce sont les vers d'un adolescent. On ne saurait donc les comparer à ceux des grands lyriques. Les sujets que M. Nolin, pour être sincère, devait choisir, ne se prêtaient pas à cette forme supérieure de poésie. La plupart sont des souvenirs d'enfance, des impressions de collège, des tableautins finement observés. Il a su les rendre en de petits vers très allègres, délicats, spirituels, où s'amuse son étonnante virtuosité. "Crépuscule blanc", "Valse ancienne", la "Présence" et plusieurs autres sont d'un poète encore incomplet, mais d'un poète.

L'auteur devrait s'efforcer à penser par strophe, et non par vers. Aujourd'hui, trop souvent, elle ne forme pas un tout; elle est coupée de virgules et de points qui en retiennent le rythme. Et sans lui, que reste-t-il? Vous le savez. L'emploi renouvelé du participe présent nous est venu de l'anglais. Il faut y veiller, de même qu'aux dissonances pareilles à celle-ci:

*Respirent l'air un peu plus pur du crépuscule*

Mais encore une fois ces faiblesses ont une cause unique: l'âge du poète. Le temps se chargera lui-même d'améliorer.

Tels qu'ils sont, ces vers méritent d'être lus. Par leur facture légère et brève, ils évoquent le clapotis de l'eau qui reflète les rayons d'un soleil matinal. La surface seule est agitée; mais plus tard, avec le vent, naîtront les vagues berceuses. Le poète nous y conduira, sans devoir rougir de ses premiers écrits.

Pierre-J. DUPUY

## LES ÉDITIONS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Souvenir des fêtes du 75<sup>e</sup> anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste. In-8, 387 pages, illustré, 25 sous, *franco* 30 sous.

La Corvée, deuxième concours littéraire de la Société, 1917. In-8, 240 pp., illustré, 75 sous; *franco* 85 sous.

Fleurs de lys, troisième concours littéraire de la Société, 1918. In-8, 160 pp., illustré. 60 sous, *franco* 70 sous.

Album La Fontaine. In-4, 16 pp., abondamment illustré, *franco* 15 sous.

L'Histoire acadienne. Conférence de l'abbé Lionel Groulx. In-16, 32 pp., avec carte et gravure; *franco* 10 sous.

Vers les terres neuves, par le R. P. Alexandre Dugré, S. J. In-16, 64 pp., éd. de propagande, *franco* 10 sous.

Occasions: a) *La Corvée*, les *Fleurs de lys*, l'*Album La Fontaine*, *franco* \$1.30.

b) *La Corvée*, l'*Histoire acadienne* et le *Recueil-souvenir*, *franco* \$1.00.

d) *Recueil-souvenir: Histoire acadienne* et *Fleurs de lys*, *franco*, 90 sous.

c) *La Corvée*, l'*Album La Fontaine*, les *Contes historiques* et l'*Histoire acadienne*, *franco* \$1.00.

Prix spéciaux aux maisons d'enseignement, aux commissions scolaires et au commerce. — Le Secrétariat, Monument National, 296, rue Saint-Laurent

Protégez-vous contre la Grippe et ses complications et assurez-vous une santé florissante en prenant tous les matins un verre d'Eau Purgative

# “RIGA”

le remède populaire de la Constipation parce qu'il agit sûrement sans coliques ni nausées.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA. 40, rue Plessis, Montréal.  
N.B.—Cartes à marquer pour euchre (tally) gratis sur demande.

## DISPONIBLE

Favorisons ceux qui nous favorisent par leurs annonces

# G. LABELLE

(Successeur de Jos. Villeneuve)

Nos nombreux clients seront heureux d'apprendre que nous venons  
d'obtenir l'agence des merveilleux phonographes

## *Symphonola*

Nous invitons les amateurs de musique à venir entendre cet instrument et se rendre compte de sa qualité supérieure. Nous avons un assortiment complet de tous les styles, à bas prix, que nous vendrons à des termes faciles pour convenir aux acheteurs.

Pour un temps limité, nous donnerons à tout acheteur d'un "SYMPHONOLA" 20 records absolument gratuits.

Nous avons également un choix considérable de disques, musique en feuille, instruments de musique et pianos de première qualité.

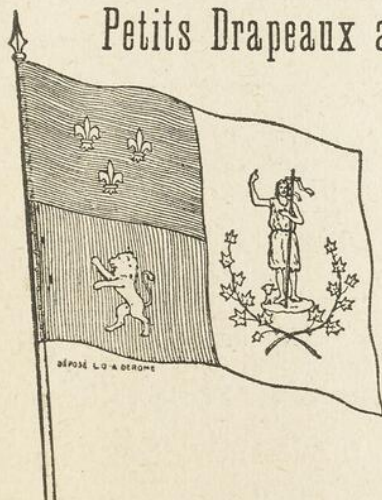
UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITÉE

# G. LABELLE

305, RUE ST-DENIS

TEL. EST 3405 (en face du théâtre Saint-Denis)

## Petits Drapeaux aux Armes de la Société



Drapeaux en soie, appropriés aux fêtes de la St-Jean-Baptiste, décorations, pavoisements, etc.

### TROIS FORMATS

3 x 4, la douzaine	\$0.50
— le cent . .	4.00
4 x 6, la douzaine	0.90
— le cent . .	7.50
9 x 12, la douzaine	2.50
— le cent . .	15.00

EN VENTE CHEZ

M. L.-J.-A. DEROME

36 ouest, rue Notre-Dame - - - - Montréal

BEURRE  
CRÈME  
CRÈME GLACÉE

Montreal Dairy Company Limited

290, rue PAPINEAU  
Montréal

Protégez-vous contre la Grippe et ses complications et assurez-vous une santé florissant en prenant tous les matins un verre d'Eau Purgative

**“RIGA”**

le remède populaire de la Constipation parce qu'il agit sûrement sans coliques ni nausées.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Plessis, Montréal.  
N.B.—Cartes à marquer pour euvre (tally) gratis sur demande.

---

## LA REVUE NATIONALE DE JUIN

---

Notre prochaine livraison contiendra entre autres articles: **Pionniers de la foi, pionniers du sol**, par le R. P. J. Fiset; **De la cognée à l'ébauchoir**, par Emile Vaillancourt; **Précédents historiques**, par F.-J. Audet; **William Chapman**, par Antonin Proulx, et **Le mot de Frontenac**, par Benjamin Sulte.

# La Société Nationale de Fiducie

Constituée sous l'autorité de la Société Saint-Jean-Baptiste  
de Montréal

**SIÈGE SOCIAL: Monument National**  
286, rue Saint-Laurent

---

**Capital souscrit: \$250,000.00**

**Capital payé: \$100,000.00**

**Fonds administrés: \$2,868,000.00**

---

**Administration de successions, perceptions de réparations d'églises, de loyers, etc.—Préparation et émission d'obligations, fiduciaire.**

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

GASPARD DESERRES . . . . . Président  
VICTOR MORIN, N.P. . . . . Vice-Président  
V.-E. BEAUPRE . . . . . Secrétaire  
CHS LAURENDEAU, C.R.  
GUY VANIER  
JOSEPH HURTUBISE  
VICTOR DORE  
JUSTINIEN PELLETIER  
ADJUTOR RIVARD, C.R.  
A.-W. PATENAUDE . . . . . Gérant



Ce qu'est  
La Caisse Nationale d'Economie  
Comment et en quoi elle peut vous être utile

C'est une institution financière, procurant à ses membres une pension analogue à celles que distribuent le Gouvernement, les banques et certaines cités à leurs employés civils.

**Avantages :** Dans ces institutions, l'utilité du fonds de pension est indéniable, ses avantages incalculables; mais pour l'obtenir, il faudrait vous river, votre vie durant, à un emploi que vous n'aimeriez peut-être pas. Tandis qu'avec nous, vous pouvez occuper n'importe quelle position; si l'intérêt présent, le souci de votre avenir, vous forçait à changer de situation, vous pourriez le faire aussi souvent qu'il vous plaira, sans compromettre votre fonds de pension.

**Incessible** Ce fonds de pension, créé et constitué par vingt  
**Inaliénable** ans de contributions, est inaliénable. Seuls les  
**Insaisissable.** intérêts du capital collectif seront distribués aux  
sociétaires-rentiers. La somme minime que vous  
versez ainsi chaque année, vous reviendra sous  
forme de rentes viagères que personne ne pourra vous ravir  
puisqu'elles sont incessibles et insaisissables.

**En cas de** LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE n'écrase  
**Maladie :** pas ses membres invalides pour cause de maladie,  
ni les incapables, comme sont les enfants mineurs  
qui ont perdu leurs soutiens. Dans ces deux cas, elle accorde  
une suspension de paiement, jusqu'au jour où le sociétaire  
est en état de continuer ses versements.

**A la mort:** Seule la mort met fin aux rentes que vous recevrez. En cas de décès prématuré, c'est-à-dire avant de devenir pensionnaire, vous pouvez être remboursé, si vous faites partie de la **CAISSE DE REMBOURSEMENT**. Une prime annuelle insignifiante, vous procure cet avantage.

**Ceux qui doivent s'inscrire "Chez-Nous".** Les jeunes gens au début de leur carrière, qui s'acheminent péniblement vers l'aisance, la richesse, trouveront un appoint précieux dans cette rente annuelle. Ceux d'âge moyen seront soulagés dans les années difficiles; les vieillards surtout auront dans cette pension viagère le moyen d'éviter les ennuis d'une vieillesse indigente.

**Ce que nous payons cette année.** L'Épargne d'un **SOU** par jour pendant vingt ans donne cette année à nos sociétaires rentiers de 1919 une rente de **\$56.40**. Si ces hommes sagaces et prévoyants avaient mis dix sous au lieu d'un, leur pension serait de **\$564.00**. Et s'ils avaient économisé vingt sous chaque jour, ils auraient eu la jolie somme de **\$1,128.00**.

Tant qu'ils vivront, ces rentiers partageront annuellement, avec les sociétaires de **VINGT ANNEES** de présence, tous les intérêts produits par un capital qui s'accumule sans cesse avec une rapidité étonnante. Nous compterons à la fin de cette année au-delà de 80,000 sociétaires.

Joignez-vous sans tarder à cette armée de personnes sages et avisées.

## La Caisse Nationale d'Économie

286, SAINT-LAURENT - - - MONTRÉAL

# TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS

de la

## CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Inscriptions pour l'année 30 avril 1919	Moyenne d'inscriptions par se- maine, en tenant compte des classes
1 F.-X. Cabana	1 J.-I. Couture
2 Eudore Rousseau	2 F.-X. Cabana
3 Victor Laframboise	3 Alexandre Cousineau
4 Jean-B. Ricard	4 Victor Laframboise
5 Adélaré Bellemare	5 J.-I. Piché
6 J.-Fortunat Côté	6 Jean-B. Ricard
7 J.-Irené Piché	7 Eudore Rousseau
8 Raul Cousineau	8 J.-A. Beauparlant
9 Wilfrid Lefebvre	9 Adélaré Bellemare
10 Alexandre Cousineau	10 Wilfrid Lefebvre
11 J.-Albert Beauparlant	11 Maurice Béland
12 J.-I. Couture	12 J.-Fortunat Côté
13 Désiré Buisson	13 Raoul Cousineau
14 Omer de Lottinville	14 Désiré Buisson
15 Maurice Béland	15 Omer de Lottinville

### MENTION D'HONNEUR — INSCRIPTIONS POUR UNE SEMAINE

1 J.-I. Couture      2 F.-X. Cabana      3 Victor Laframboise

### INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE 1919

3221    948    136    7    15    4327    290

J.-Arthur Dubé,

Directeur du Recrutement à la Caisse Nationale d'Economie

Par la mort de J.-I. Piché, la Caisse Nationale d'Economie perd l'un de ses meilleurs organisateurs. Sur sa tombe à peine fermée, nous déposons l'expression de notre meilleur souvenir et prions sa famille d'accepter toute notre sympathie, nous qui, plus que tout autre, avons appris à connaître et à apprécier les qualités de notre compagnon de travail.

J.-Arthur Dubé

Tél. Main 2681

## A. CHARBONNEAU

MARCHAND-TAILLEUR

Nettoyage français

3, BOULEVARD SAINT-LAURENT

MONTREAL

# LES BIÈRES EKER'S

blondes, dorées et brunes

Sont les meilleurs types de  
breuvages pour les  
meilleurs types de  
Canadiens

BRASSERIE EKER'S  
MONTRÉAL

## ROD. CARRIERE et HENRI SENECAI

207, RUE STE-CATHERINE EST, Entre les rues Ste-Elisabeth  
et Sanguinet, Montréal.  
OPTICIENS ET OPTOMETRISTES

Les méthodes modernes pour l'examen des yeux veulent dire une connaissance précise des défauts qui affectent la vue, et la correction, obtenue par l'emploi de verres correcteurs, donnant satisfaction.

Assortiment complet de lorgnons, lunettes, yeux artificiels, lunettes marines et d'opéra. Aussi un grand choix de thermomètres, baromètres, hygromètres et boussoles.

Salons privés pour l'ajustement des yeux artificiels et pour la correction des yeux par les verres appropriés.

CONSULTATIONS.—A l'Hôtel-Dieu, par Rod. Carrière, de 9.30 à 11 heures, excepté les mercredis et samedis. Aux Salons d'Optique, par Rod. Carrière, de 1 p.m. à 5 p.m., de 9 a.m. à 8 p.m. Tél. Est 2257.

Il n'y a pas de breuvage plus sain et plus  
satisfaisant que la

# **Bière Frontenac**

C'est un breuvage léger, tonique, sain et nutritif qui  
stimule l'appétit, favorise la digestion et nourrit, sans  
alourdir le cerveau.

**La Bière Frontenac** est le breuvage des familles  
par excellence; c'est un aliment liquide idéal pour les  
personnes faibles et les convalescents.

**La Bière Frontenac** est brassée avec des éléments  
de choix, par des maîtres brasseurs, dans la superbe  
**Brasserie Frontenac** qui possède l'outillage moderne le  
plus perfectionné pour le brassage, la réfrigération, la  
maturation et l'embouteillage d'une bière parfaite.

Adoptez-la comme votre breuvage de table régulier,  
en activant la digestion, elle vous permettra de mieux  
jouir de vos repas.

## **LA BRASSERIE FRONTENAC,**

**La plus belle — La plus vaste —**

**La mieux aménagée du pays**

Téléphones: Est 799—4928

Commission des Vivres du Canada  
Licences No 10-8206  
11-758  
5-248

L.A.  
**Pâtisserie Française**

**KERHULU et ODIAU**

**Restaurant ouvert de 7 heures à minuit**

Pâtisserie, Confiserie, Glaces, Sorbets. Spécialités pour  
Banquets, Mariages, Réceptions, etc.

Cuisine pour la ville, Assortiment de viandes froides,  
Pâtés de Volaille et Gibier, Charcuterie fine.

**Spécialité: Conserves Alimentaires Françaises**

**172-176, rue Saint-Denis - - - Montréal**

La Maison n'a pas de succursale.

**LA PATISSERIE PARISIENNE**  
**JOS. RONDEAU, Prop. Médaille d'or, Paris 1899**

**Le plus grand choix de Pâtisseries Françaises.**

Assortiment complet de bonbons fins!!  
Chocolats de qualité surfine!! Petits  
fours, Gâteaux secs, Glaces et Sorbets!!

:— : Table d'hôte fixe et à la carte :— :

**328 EST, STE-CATHERINE Tél. Est 7676**

Ouvert de  
7 A.M. à 8 P.M.

**TEL. MAIN 6330**

**CAFÉ ST-GABRIEL**  
**SALLE À MANGER**

Propriétaires: J. PAGE, O. LESIEUR

**30, RUE NOTRE-DAME EST**

**MONTRÉAL**

Récompense obtenue à l'exposition universelle de Paris, 1900



## BOUCHER & MERCIER

F.-A. Boucher, propriétaire

MARCHANDS-TAILLEURS

316, BOULEVARD SAINT-LAURENT

Tél. Main 1466 Montréal

IMPORTATEURS DIRECTS

Toute commande exécutée dans l'établissement, avec le plus grand soin.

Avez-vous fait l'essai des tabacs

## FOREST FRÈRES

Garantis canadiens, NATURELS, de qualité supérieure

FOREST FRERES, Limitée. Manufacturiers et importateurs d'articles de fumeurs, en gros seulement: 1413, Sainte-Catherine Est, Tél. Lasalle ....

Magasin de détail: 155, Sainte-Catherine Est, Tél. Est 3911.

Tél. Est 4267

## J.-A. BOIVIN

OPTICIEN

437, RUE SAINT-DENIS

MONTREAL

Tél. Est 1385

## R. BÉLAND

TAILLEUR DE FOURRURES

Réfections — Ouvrage fait sur commande

311 est, rue Lagauchetière

Salluste Lavery, B.A., B.C.L.

Domicile: 2041, Hutchison

Téléphone: Rockland 3178

Maurice Demers, B.A., LL.L.

Domicile: 1150, St-Hubert

Téléphone. St-Louis 679

## LAVERY et DEMERS

AVOCATS — ADVOCATES

Edifice Wilson et Lafleur

17, RUE SAINT-JACQUES (Près du Palais de Justice)

Tél. Main 4472

## J.-H. GALIPEAU

Marchand-Tailleur

POUR DAMES ET MESSIEURS

Costumes et habits faits à votre satisfaction, dans les dernières modes

44, SAINTE-CATHERINE EST (en face du Théâtre Français) MONTREAL

# A.-J. BOUCHER

EDITEUR DE MUSIQUE Enrg

28 est, rue Notre-Dame, - - - - - Montréal.

## SPECIALITÉ POUR PENSIONNATS:

Romances, Chansonnettes et Musique de Piano,  
Cantates, Saynètes et Opérettes,  
Abécédaire musical, Livre de Musique, Claude Augé,  
L'Accompagnement du Plain-Chant, par Ernest Gagnon,  
Musique sacrée, Cantiques, Recueils d'Orgue, etc., etc.

## AVIS AU CLERGE ET AUX AMATEURS DE LIVRES

La COMPAGNIE DE RELIURE D'ART ET DE FEUILLES MOBILES a cru faire oeuvre patriotique en dotant le Canada d'un atelier de reliure artistique. Art nouveau; reliure de toutes les époques; réparation de livres usagés; tous travaux exécutés par des ouvriers canadiens.

La Compagnie pouvant actuellement se réclamer des principales bibliothèques de la ville de Montréal, ses clientes, et désirant étendre sa sphère d'action, fait appel au clergé, aux hommes de lettres et de profession, et aux amateurs, en les assurant d'un travail parfaitement exécuté à prix convenables.

## LA COMPAGNIE DE RELIURE D'ART ET DE FEUILLES MOBILES

58, rue de Montigny est, 58

Tél. Est 4253

MONTREAL

Kodaks, Cameras et Accessoires Photographiques  
Agrandissements, Développement, Impressions pour amateurs,  
une spécialité.

## The D. H. HOGG CO., Reg'd

496 EST, SAINTE-CATHERINE

MONTREAL

Tél. Bell Est 5517

## STANTON'S EPILEPCURE

Le seul remède infallible contre l'épilepsie (haut mal)

EN VENTE AUX PHARMACIES

P.-R. Thomas, 384, Bleury — J.-A. Goyer, 180 Ste-Catherine Est

A.-A. Montpetit, 900, Ontario Est

\$1.25 la bouteille, 6 pour \$1.00

STANTON'S EPILEPCURE

Tél. Est 2807

635, ST-HUBERT, MONTREAL

ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE

# LA ROYALE, Limitée

Wm. MACKAY, gérant-général      J.-H. LABELLE, gérant-adjoint

La plus puissante compagnie d'assurance-feu de l'univers

**Actif: \$145,000,000**

REPRÉSENTANTS À MONTRÉAL: (2, Place d'Armes)

## HURTUBISE & SAINT-CYR

AGENCE ÉTABLIE EN 1860  
Téléphone: MAIN 1287


Tél. Bell: MAIN 494

## EDMOND HURTUBISE

Courtier  
d'assurances

Chambre 77, immeuble "GUARDIAN"

**160, RUE SAINT-JACQUES - - - MONTRÉAL**



**BONIN & FRÈRE**

Spécialité: HABITS D'HOMMES

529, Ste-Catherine Est

{	Est	5462
	" "	6413
	LaSalle	3660

**BONIN et FRÈRE, LIMITÉE**

MERCERIE ET CHAPEAUX

107, 529, 669 et 1819, RUE STE-CATHERINE EST

MONTRÉAL

Tél. Main 2064 (bureau)      Tél. Westmount 2541 (domicile)

## S.-RAOUL GAUTHIER

Courtier d'assurances  
Commissaire

IMMEUBLE MONTREAL TRUST

**11, place d'Armes - - - - - Montréal**

Domicile:  
43, rue Roy, Tél. Est 3797

Etude:  
Tél. Main 8760-8761

## SALLUSTE LAVERY, B.A., B.C.L.

De l'étude légale Bérard, Rhéaume et Lavery, avocats procureurs

**43, rue Saint-Gabriel      Montréal**

Obligations  
Municipales et Scolaires  
Bons de la Victoire

*Correspondance sollicitée*

**BEAUSOLEIL LIMITÉE**

AGENTS FINANCIERS

112, RUE ST-JACQUES

TEL. MAIN 1415

MONTREAL

## PLACEMENTS DE MAI

Nous offrons, sujettes à vente préalable, les débetures  
suivantes :

Endroit	Echéance	Prix	Rapportant
Puissance du Canada	Nov. 1923	prix du marché	
Puissance du Canada	Nov. 1933	prix du marché	
Province de Québec	Mai 1936	100.	5 p.c.
Province de Québec	Mai 1938	100.	5 p.c.
Ville de Joliette	Mai 1944	93.	5½ p.c.
Cité de Québec	Mai 1923	101.97	5½ p.c.
Fabrique de St-Arsène de Montréal	Mars 1956	100.	5½ p.c.
Ville de Chicoutimi	Nov. 1920 à 1945	100.	5½ p.c.
Dominion of Canada (Great N. Ry.)	Oct. 1934	84.49	5½ p.c.
Ville de Mont-Royal	Mai 1944	90.12	5¾ p.c.
Ville de Hampstead	Nov. 1959	100.	6 p.c.
Canton Chapleau, Ont.	Déc. 1928 à 1940	100.	6 p.c.
Canton Chapleau, Ont.	Août 1919 à 1939	100.	6 p.c.
Ile Dorval	Janv. 1920 à 1944	100	6 p.c.
Maisonneuve (Cité de Montréal)	Avril 1941	88.50	5.40 p.c.
Maisonneuve (Cité de Montréal)	Nov. 1952	93.86	5.40 p.c.

### LA CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES

Limitée

**RENE DUPONT**, Gérant

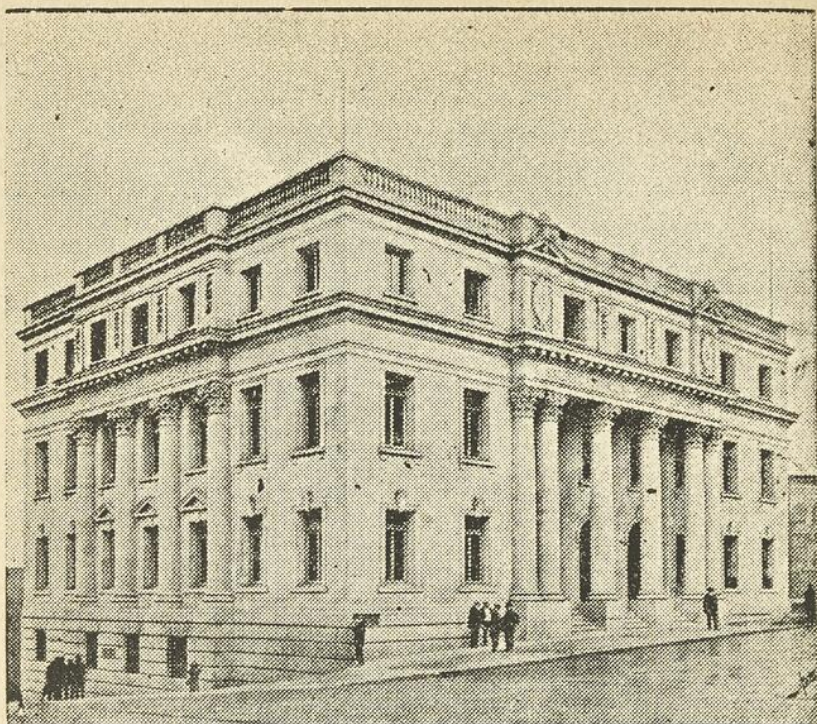
**J.-W. SIMARD**, Correspondant

124, rue St-Pierre

7, place d'Armes

Tél. 6932 - - - QUÉBEC

Tél. Main 1824 - MONTREAL



## CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

35, rue Saint-Jacques, Montréal

Argent à prêter sur première hypothèque

Capital: \$9,647,667. 19 — Actif: au delà de \$55,000,000

Tél. Main 4601

Tél. Est 2005

## GARULT & LACROIX

PEINTRES D'ENSEIGNES

784 EST, RUE SAINTE-CATHERINE

MONTREAL

# LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Incorporée par Acte de la Législature de Québec, le 26 mars 1902

**35, RUE SAINT-JACQUES, MONTRÉAL**

Edifice du Crédit Foncier Franco-Canadien

Capital souscrit: \$500,000. Capital payé: \$125,000

Réserve et profits non distribués: \$140,731.25

Fonds administrés: \$9,538,000.00

Administration de Successions, de  
Fidéli-Commis et de Fortune privées

## VOÛTES DE SÛRETÉ

### Conseil d'administration:

MM. J.-O. GRAVEL, Montréal, Président.  
J.-H. THORS, Paris, France, Vice-Président.  
A. TURRETTINI, Paris, France.  
MARTIAL CHEVALIER, Montréal.  
Hon. Sir AUGUSTE ANGERS, Montréal.  
Hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, Montréal.  
TANCREDE BIENVENU, Montréal.  
L. de la VALLEE-POUSSIN, Paris, France.  
Hon. RODOLPHE LEMIEUX, C.R., Montréal.  
NAPOLEON LAVOIE, Québec.  
J.-A. RICHARD, LL.D., Montréal.

### Direction:

MARTIAL CHEVALIER  
Directeur-Général

J.-THEO. LECLERC  
Secrétaire

TÉL Main 2557

## Gunn, Langlois & Cie Limitée

MARCHANDS DE PROVISIONS

Oeufs, Beurre, Fromage, Volailles, Viandes fumées, Saindeux, etc.

BUREAU: 105, RUE SAINT-PAUL EST

Entrepôts froids:

9-19, rue St-Amable — 1-25, rue St-Vincent — 262, Dorchester Est

Tél. Main 8600, 1, 2, 3, 4, 5344

MONTRÉAL

# École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

PREPARANT AUX SITUATIONS SUPERIEURES DU  
COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA FINANCE

Bibliothèque économique, Musée commercial et industriel

Délivre les diplômes de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Cours spéciaux de comptabilité. Pratique des affaires. Assurances, Banque. Expertises comptables, etc.

Le diplôme de "LICENCIÉ EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Les cours du soir sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser

**AU DIRECTEUR DES ÉTUDES**

399, AVENUE VIGER

MONTREAL

## COLLÈGE COMMERCIAL ÉLIE

Toutes les matières commerciales. Télégraphie et conversation anglaise enseignées jour et soir, par des experts.

1, CARRE SAINT-LOUIS, MONTREAL

### EXAMEN DES YEUX



Ne négligez aucun mal de Yeux la Vue est trop précieuse.  
Toute lunetterie non faite sur commande est toujours nuisible.

N'achetez jamais des *Vendeurs Ambulants*, ni aux *Magasins-à-tout-faire*.  
Rien ne remplace l'*Examen des Yeux* par un savant *Spécialiste*.

Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur :



ALLEZ A L'INSTITUT D'OPTIQUE

Voir et consulter le **Specialiste BEAUMIER** Le meilleur de Montréal

144 Est, rue Ste-Catherine. Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les Cas difficiles, Désespérés : Pose Yeux Artificiels, Naturels à se tromper.

Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, lunettes, lorgnons, etc.  
Ses nouveaux "Verres Toric à ordre" sont garantis pour bien

Voir de Loin et de Près, pour tracer, coudre, lire et écrire.

AVIS

Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie.  
Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.  
Heures de bureau: Tous les jours de 9 à 9 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

## L'ENSEIGNEMENT PAR LES PROJECTIONS LUMINEUSES

MM. les Conférenciers et Professeurs,

Illustrez vos cours au moyen de projections lumineuses. L'image bien commentée vaut tout un long exposé abstrait. Elle rend la leçon vivante et durable. — Séries de vues spéciales à l'enseignement.

### VUES FIXES

HISTOIRE SAINTE ET HISTOIRE DE L'EGLISE.

HISTOIRE DU CANADA, d'après les pièces d'archives et les documents originaux. Vieux Québec et vieux Montréal.

HISTOIRE DE L'ART.—Architecture, sculpture, peinture.

SCIENCES.—Géographie, géologie, histoire naturelle, anatomie, hygiène.

DIVERS.—Événements patriotiques et religieux. Le Canada pittoresque. Chansons nationales.

### CINEMATOGRAFIE

Pellicules appropriées aux besoins de la jeunesse. Industries. Voyages. Comédies.

Verres de lanterne faits d'après vos photos, dessins ou gravures.

Demandez catalogue de la catégorie de vues qui vous intéresse.

Copie et agrandissement. Location et achat de vues.

**EDGAR GARIÉPY**

Projectionniste de l'Université Laval et de la Société  
Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Tél. Est 6272

704, rue Saint-Denis

MONTREAL

## ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

GENIE-CIVIL, ARCHITECTURE ET  
INGENIEUR-CHIMISTE

DUREE DES COURS: QUATRE ANNEES

Ingénieur spécialiste: Mines et Electricité

UNE ANNEE COMPLEMENTAIRE

Ecole de Préparation

Prépare aux examens d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Durée des cours: une année pour les candidats admis en 1ère section et deux années pour les candidats admis en 2e section.

Les examens d'admission ont lieu en juin et en septembre.

Les finissants des cours classiques sont admis en 1ère section, sans examen.

Cours d'été, du 1er juillet au 1er septembre, en vue des examens d'admission de septembre

Pour renseignements s'adresser au Directeur,

228, rue Saint-Denis

- - - -

MONTREAL

## 51 ans dans la même famille

---

La Maison Dupuis Frères se réclame de plusieurs titres pour mériter la confiance et la faveur de ses clients. L'un, entre autres, lui semble particulièrement précieux: celui d'avoir été depuis cinquante-et-un ans la propriété de la même famille.

De même qu'en 1868 M. Nazaire Dupuis était le seul propriétaire de la maison qu'il fondait, ainsi, en 1919, M. J.-Narcisse Dupuis, son frère, est l'unique propriétaire de Dupuis Frères Ltée, puisqu'il détient 1199 parts du capital-actions sur un total de 1203.

Le fonds inépuisable d'expérience et de connaissances accumulées durant plus d'un demi-siècle de contact avec le public, joint à la confiance qu'inspire la présence des mêmes propriétaires, n'est pas la moindre cause du succès de notre Maison qui célébrera bientôt son 51<sup>e</sup> Anniversaire.

**Dupuis Frères**  
LIMITED

“Le Magasin du Peuple”